



RAPPORT ANNUEL SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE 2019

MONTPELLIER MEDITERRANEE METROPOLE

Une métropole qui intègre, citoyenne et innovante
... des quartiers attractifs

Table des matières

PROPOS LIMINAIRES.....	4
I- LA RENOVATION DU CONTRAT DE VILLE EN 2019	5
II- LA GOUVERNANCE ET LES MODALITES DE MISE EN ŒUVRE DU CONTRAT DE VILLE	8
UNE GOUVERNANCE ET UNE INGENIERIE DEDIEES AU CONTRAT DE VILLE.....	8
LES CONSEILS CITOYENS	9
1. L'accompagnement des conseils citoyens	9
2. Leur participation aux instances	11
III- BILAN PAR TERRITOIRE	12
A – TERRITOIRE MOSSON	13
1. Eléments de bilan - quartier Paillade	14
Données de l'appel à projets du contrat de ville	14
Accès à la culture	14
Ateliers socio linguistiques	15
Education, soutien à la jeunesse et offre de loisirs de proximité	16
2. Eléments de bilan - quartier Hauts de Massane	17
Données de l'appel à projets du contrat de ville	17
Accès au sport, à la culture	17
Accès aux droits, citoyenneté, ateliers socio linguistiques	18
Jeunesse	19
B – TERRITOIRE CEVENNES.....	23
1. Eléments de bilan - quartier Cévennes	24
Données de l'appel à projets du contrat de ville	24
Rénovation urbaine	24
Insertion professionnelle	24
Ateliers socio linguistiques	24
Accès aux droits	24
Education, soutien à la jeunesse et offre de loisirs de proximité	25
2. Eléments de bilan - quartier Celleneuve	25
3. Eléments de bilan - quartier Petit-Bard / Pergola	26
C – TERRITOIRE CENTRE	32
1. Eléments de bilan - quartier Gély	33
Données de l'appel à projets du contrat de ville	33
Le quartier a par ailleurs fait l'objet d'un premier projet de rénovation urbaine dans le cadre de l'ANRU (2004-2018). Quelques aménagements restent à réaliser par la Ville de Montpellier. Ils seront réalisés dans les années à venir hors du cadre de l'ANRU. _	33
Accès à la culture	33
Education	33
Promotion de la santé	33
2. Eléments de bilan - quartier Figuerolles	34
Données de l'appel à projets du contrat de ville	34
Accès à la culture	34
Apprentissage de la langue française (ateliers sociolinguistiques)	34
D – TERRITOIRE SUD	37
1. Eléments de bilan - quartier Lemasson	38
Données de l'appel à projets du contrat de ville	38
Prévention, éducation et loisirs éducatifs	38
Apprentissage de la langue française	38
Accès aux droits	38
2. Eléments de bilan - quartier Pas-du-Loup, Val de Croze	38
Données de l'appel à projets du contrat de ville	38
Education	38
Accès à la culture, aux loisirs éducatifs et aux sports	38

3. Eléments de bilan - quartier Prés d'Arènes	39
Données de l'appel à projets du contrat de ville	39
Education	39
Accès aux droits	39
E – AUTRES TERRITOIRES	42
1. Eléments de bilan - quartier Aiguelongue	43
Données de l'appel à projets du contrat de ville	43
2. Eléments de bilan - quartier Pompignane	43
Données de l'appel à projets du contrat de ville	43
3. Eléments de bilan - quartier Vert-Bois	43
Données de l'appel à projets du contrat de ville	43
F – TOUS TERRITOIRES	47
1. Données de l'appel à projets du contrat de ville	47
2. Organiser le développement de l'activité économique, de l'emploi et de l'insertion professionnelle en faveur des quartiers	47
Rappel des temps forts du PODEM	48
Les réalisations 2019 du plan d'actions	49
La mobilisation des entreprises	49
❖ La charte Entreprises et Quartiers	49
L'insertion professionnelle avec une priorité sur le public jeune des quartiers	50
❖ La plateforme collaborative métropolitaine Clause sociale	50
Le développement économique urbain des quartiers	50
IV- BILAN FINANCIER DE L'APPEL A PROJETS 2019 DU CONTRAT DE VILLE	60
V- AUTRES DISPOSITIFS INTEGRES AU CONTRAT DE VILLE	62
LE NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN (NPNRU)	62
LE PROGRAMME DE REUSSITE EDUCATIVE (PRE)	62
LA CITE EDUCATIVE	64
LE CONTRAT LOCAL DE SECURITE ET DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE (CLSPD)	65
LA DOTATION POLITIQUE DE LA VILLE (DPV)	66
APPROCHE TERRITORIALE INTEGREE (ATI) ET FONDS EUROPEEN DE DEVELOPPEMENT REGIONAL (FEDER)	66
LES CONVENTIONS D'ABATTEMENT DE LA TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES (TFPB)	67

Propos liminaires

Le décret n° 2015 – 1 118 du 3 septembre 2015 a fixé les modalités de présentation du rapport annuel sur la situation des collectivités au regard de la politique de la ville. Il rappelle que les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) signataires d'un contrat de ville sont tenus de présenter chaque année à leur assemblée délibérante un rapport détaillant les actions qu'elle mène sur son territoire ainsi que les orientations et les programmes de nature à améliorer cette situation. Les conseils citoyens présents sur les territoires concernés sont consultés en amont sur le projet de rapport et ce dernier doit ensuite être mis en débat au sein du conseil municipal et du conseil communautaire.

Les partenaires ont convenu que c'est sur la base de ce rapport que sera présenté le bilan de la mise en œuvre du contrat de ville de Montpellier sur les 12 quartiers prioritaires durant l'année 2019.

Ce rapport doit présenter les principales orientations du contrat de ville, notamment en termes de gouvernance et de modalités de mise en œuvre du contrat, le bilan des actions menées au bénéfice des habitants des quartiers prioritaires au titre de l'année écoulée, l'évolution de la situation dans les quartiers prioritaires concernés au regard des objectifs de la politique de la ville et les perspectives d'évolution au regard des résultats obtenus et des moyens mobilisés, ainsi que les améliorations qui paraissent nécessaires à la poursuite des objectifs du contrat de ville, y compris au titre du renforcement des actions de droit commun.

Ce rapport est organisé en 5 parties :

- La rénovation du contrat de ville en 2019,
- La gouvernance et les modalités de mise en œuvre du contrat de ville,
- Le bilan par territoire,
- Le bilan financier 2019,
- Les dispositifs intégrés au contrat de ville.

I- LA RENOVATION DU CONTRAT DE VILLE EN 2019

La circulaire 22 janvier 2019 relative à la mise en œuvre de la mobilisation nationale pour les habitants des quartiers a initié la démarche de **renovation des contrats de ville** et acté leur prolongation jusqu'à fin 2022. C'est sous la forme d'un **protocole d'engagements renforcés et réciproques (PERR)** qu'un avenant au contrat de ville a été élaboré, négocié et signé dans les délais extrêmement contraints, imposés par la circulaire.

Il devait répondre à 3 enjeux principaux :

- La prise en compte des résultats de l'évaluation à mi-parcours en vue d'ajuster le contrat de ville

Les conclusions et préconisations de l'évaluation à mi-parcours ont été présentées et débattues à l'occasion du Comité de pilotage du contrat de ville de mars 2019. Cette évaluation a contribué à proposer des ajustements du contrat de ville pour mieux répondre à l'évolution des besoins des habitants.

- L'intégration des priorités gouvernementales

Ces priorités gouvernementales issues de la mobilisation nationale pour les habitants des quartiers couvrent 5 champs d'intervention : l'éducation, l'emploi, la sécurité et la justice, la rénovation urbaine, le lien social et sont déclinées en 40 mesures

- L'identification des engagements renforcés de chacun des partenaires

Dans la logique du Pacte de Dijon, et en fonction de leurs domaines de compétences respectifs, il s'agissait d'identifier les projets sur lesquels les partenaires s'engageaient au bénéfice des habitants des quartiers.

Pour aboutir à ce protocole d'engagements renforcés et réciproques (PERR), la Métropole a engagé et animé, via son service politique de la ville, un travail de construction, partenarial et participatif impliquant les partenaires institutionnels, les conseils citoyens et les associations. Cela s'est traduit notamment par :

- La tenue d'un world café (ateliers participatifs) réunissant l'ensemble des conseils citoyens autour de 7 thématiques du contrat de ville, le 9 mai 2019 ;
- La réunion des 5 groupes de travail projet avec l'ensemble des partenaires pour réajuster les fiches opérationnelles du contrat de ville (du 20 au 28 mai 2019) ;
- La tenue d'un comité technique du contrat de ville le 14 juin 2019 pour rendre compte des résultats de ce premier travail et de présenter la méthodologie pour l'élaboration du PERR ;
- La tenue d'un comité de pilotage des financeurs et d'un comité de pilotage du contrat de ville (les 21 signataires et les représentants des conseils citoyens) le 16 juillet 2019 pour échanger sur les principes d'actions et les engagements proposés au titre du PERR. Deux délibérations du conseil municipal et du conseil métropolitain de juillet sont venues par la suite acter les principes qui guident l'élaboration de cet avenant.
- La tenue d'un nouveau Comité de pilotage le 11 octobre 2019 au cours duquel a été présenté et débattu le contenu proposé pour le protocole

L'ensemble de la démarche a conduit à faire évoluer le cadre opérationnel du contrat de ville sans remettre en cause la stratégie arrêtée en 2015. Ainsi, dans un souci de simplification et de plus grande lisibilité, l'avenant du contrat de ville s'appuie dorénavant sur 67 fiches opérationnelles.

Ces dernières déclinent les 5 objectifs du contrat de ville :

1 – Organiser le développement de l'activité économique, de l'emploi et de l'insertion professionnelle en faveur des quartiers, le fil rouge étant la coordination et la mise en cohérence (enjeux 1-8)

2- Organiser une politique résidentielle plus équilibrée dans les quartiers, la Métropole et poursuivre le renouvellement urbain (enjeux 5-7)

3- Favoriser la réussite éducative et scolaire pour tous en développant les coopérations et la co-éducation (enjeux 2-3)

4 – Développer une offre de services et d'équipements accessible aux habitants dans une logique de parcours (enjeux 4- 6)

5 – Offrir un meilleur cadre de vie au quotidien pour les habitants des quartiers par une présence renforcée de proximité (enjeux 9-10-11)

6 - Quatre approches transversales : le soutien à la jeunesse, l'égalité entre les femmes et les hommes, la lutte contre les discriminations et la lutte contre toutes les formes de replis communautaires

La mise en œuvre opérationnelle relève soit d'une intervention des partenaires institutionnels dans leurs champs de compétences respectifs, soit d'une intervention du secteur associatif dans le cadre de l'appel à projets annuel du contrat de ville.

Le protocole a été adopté et validé par les 21 signataires que sont : l'Etat, la Ville, la Métropole, le Département, la Région, le Procureur de la République, la CDC, la CAF, le CCAS, la CCI, Pôle emploi, la Mission locale, l'Education nationale, l'ARS, ACM, Hérault Habitat, FDI habitat, Erilia et les représentants des conseils citoyens.

La mise en œuvre du contrat de ville unique passe par une articulation étroite avec les autres politiques structurantes qui sont engagées et qui ont un impact sur les quartiers de la politique de la ville : par exemple le programme local de l'habitat (PLH), les projets de développement économique, les politiques de cohésion européenne, les autres contrats, plans ou schémas qui peuvent exister sur le territoire. Certains d'entre eux constituent un volet thématique du contrat de ville : projet éducatif de territoire (PEdT), programme de réussite éducative (PRE) pour le volet éducatif, la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance (STSPD) pour le volet sécurité/prévention et le nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) pour le volet renouvellement urbain qui concerne le quartier Mosson et la copropriété des Cévennes.

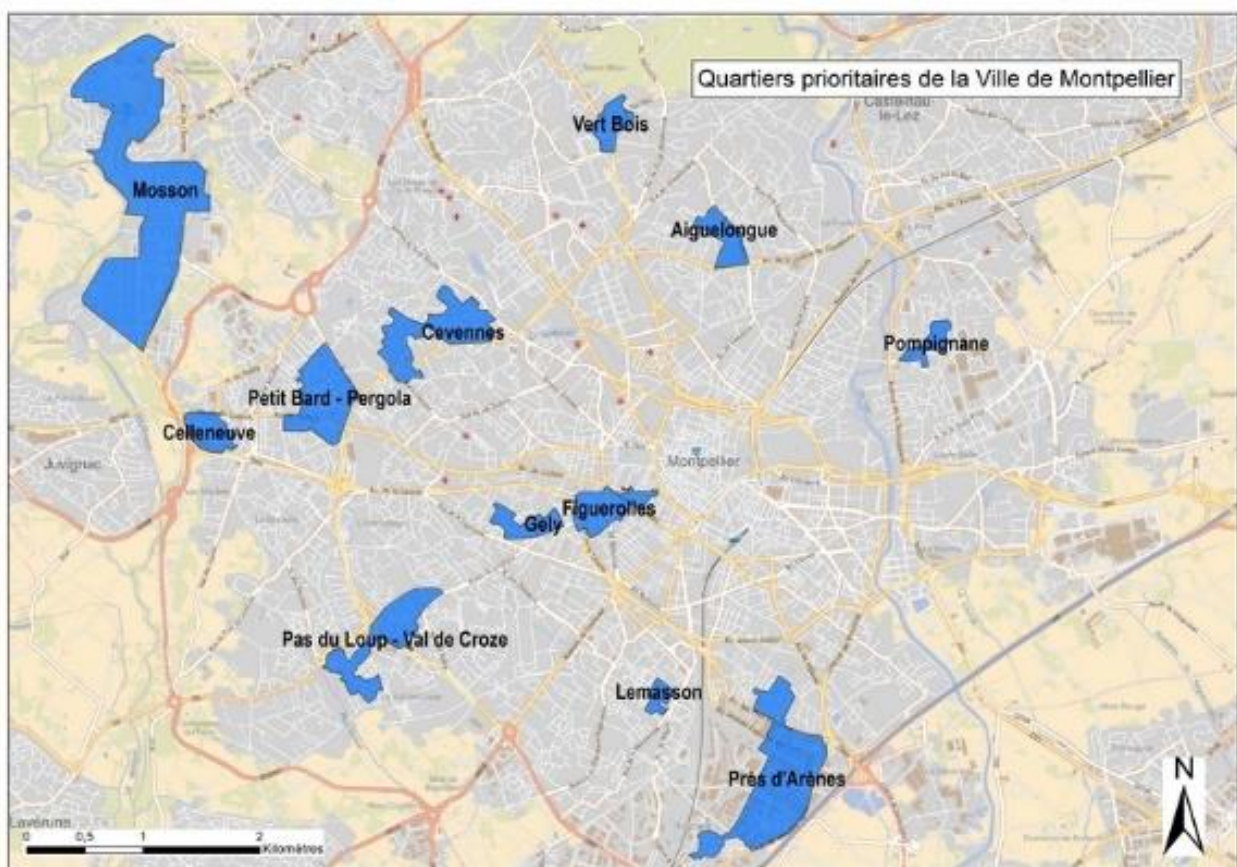
La mobilisation des fonds européens (FEDER, FSE, IEJ) participe de cette dynamique, notamment au travers de l'approche territoriale intégrée (ATI) à laquelle la métropole s'est portée candidate.

Par ailleurs, les bailleurs, via l'abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) accordé par les collectivités et l'Etat, développent également des actions d'amélioration du cadre de vie des locataires sur l'ensemble des QPV.

Enfin, une Dotation Politique de la Ville est affectée par l'Etat à la Métropole de Montpellier pour développer des projets d'investissement et de fonctionnement au bénéfice des habitants des QPV.

Pour rappel, les 12 quartiers concernés à Montpellier sont les suivants :

- Pompignane,
- Aiguelongue,
- Vert Bois,
- Lemasson,
- Mosson,
- Celleneuve,
- Près d'Arènes,
- Petit Bard - Pergola,
- Cévennes,
- Figuerolles,
- Gély,
- Pas du Loup/Val de Croze.



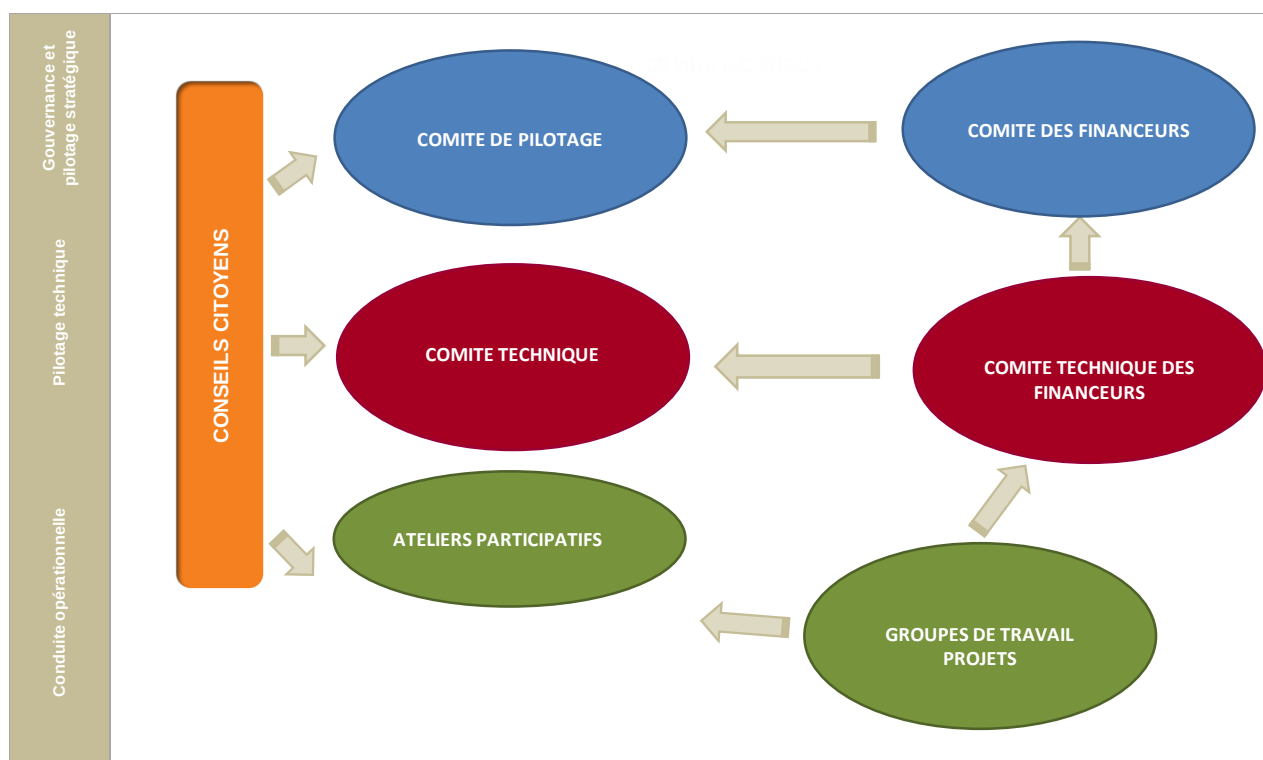
II- LA GOUVERNANCE ET LES MODALITES DE MISE EN ŒUVRE DU CONTRAT DE VILLE

Une gouvernance et une ingénierie dédiées au contrat de ville

Un schéma de gouvernance partenariale du contrat de ville a été adopté à l'occasion du 1^{er} comité de pilotage du contrat de ville, le 17 décembre 2014. Il comprend trois niveaux :

- la gouvernance et le pilotage politique,
- le pilotage technique,
- la conduite opérationnelle (avec la mobilisation des directions opérationnelles),

et plusieurs instances décrites dans le schéma ci-dessous.



Le comité de pilotage du contrat de ville est coprésidé par le Maire – Président de Montpellier Méditerranée Métropole et le Préfet. Il est composé par des représentants de l'ensemble des 21 signataires du contrat de ville et des représentants des conseils citoyens (2 représentants par conseil citoyen). Il s'est réuni 3 fois en 2019, notamment sur l'élaboration et l'approbation du PERR et la présentation de l'évaluation à mi-parcours du contrat de ville en présence des représentants des conseils citoyens. A cette fin, une réunion préparatoire au comité de pilotage a été organisée à destination des conseils citoyens afin de leur présenter le PERR.

Le comité de pilotage des financeurs s'est quant à lui réuni le 16 juillet 2019 pour échanger sur l'élaboration du protocole d'engagements renforcés et réciproques.

Enfin, le comité technique s'est réuni 6 fois. Il a préparé, suivi l'appel à projets, préparé les décisions du comité de pilotage, mis en œuvre la programmation annuelle au travers des moyens mobilisés dans le cadre du contrat et assuré le suivi de l'élaboration du Protocole d'engagements renforcés et réciproques (PERR).

Les conseils citoyens

1. L'accompagnement des conseils citoyens

Les conseils citoyens sont des instances de démocratie participative mises en place dans le cadre du contrat de ville. Les conseils citoyens doivent permettre le recueil de « l'expertise d'usage » de l'habitant dont on entend rarement la voix. Ils doivent être des espaces de propositions et d'initiatives, à partir des besoins des habitants.

Les 12 conseils citoyens montpelliérains, créés en début d'année 2016, ont un statut associatif. Le collège des habitants, majoritaire, est composé à hauteur de 2/3 par des personnes tirées au sort à partir des listes électorales et fiscales (taxe d'habitation), en respectant la parité femmes – hommes et la représentation des jeunes. 1/3 sont des personnes volontaires tirées au sort après appel à candidatures. Le collège des associations et acteurs locaux est constitué après appel à candidatures.

QUARTIER	Population	Habitants tirés au sort	Jeunes -25 ans	Habitants volontaires	Associations, Socioprofessionnels, usagers	TOTAL
Vert Bois	1 000	6	2	4	8	20
Pompignane	1 170	6	2	4	8	20
Lemasson	1 170	6	2	4	8	20
Gély	1 265	6	2	4	8	20
Aiguelongue	1 380	6	2	4	8	20
Près d'Arènes	4 000	10	2	6	12	30
Cévennes	5 570	10	2	6	12	30
Figuerolles	2 880	10	2	6	12	30
Pas du Loup Val de Croze	3 530	10	2	6	12	30
Petit Bard Pergola	5 880	10	2	6	12	30
Mosson : Hauts de Massane	8 000	10	2	6	12	30
Mosson : Paillade et Celleneuve	14 600	14	2	8	16	40
	50 445	104	24	64	128	320

Le service politique de la ville assure le suivi administratif des conseils citoyens en lien avec la subvention de fonctionnement annuel.

La Collectivité a respecté l'autonomie et l'indépendance des conseils citoyens (installés en 2016), prévues par la Loi. Les conseils citoyens, pendant les 2 premières années de fonctionnement, se sont retrouvés isolés et incapables de résoudre certaines situations. Malgré une formation en direction des trésoriers, la carence

s'est fait sentir en matière de fonctionnement, de respect des règles et des techniques d'animation des réunions.

Suite à l'installation et à la demande des nouveaux conseils citoyens en octobre 2018, il a été décidé de faire appel à un prestataire externe, pour aider les conseils citoyens à s'inscrire au mieux dans leur mission. Les objectifs suivants ont été fixés :

- Apporter un appui méthodologique à l'organisation du conseil citoyen, sur la mise en place de ses modalités de fonctionnement (périodicité des rencontres, thèmes de travail, organisation du dialogue, définition de ses représentants...);
- Former à l'animation de réunions qui favorisent le débat et l'expression de chacun des membres ; former au travail et à la production d'idées en mode projet ;
- Donner des outils aux conseils citoyens pour les aider à recueillir la parole des habitants ;
- Aider au partage d'une culture commune et à l'émergence d'une dynamique collective impliquant l'ensemble des habitants ;
- Produire un point de vue des habitants sur leurs aspirations et besoins prioritaires, dans un objectif d'intérêt général
- Formaliser le retour à la collectivité.

Il s'agissait donc, par le biais d'un prestataire, d'assurer un accompagnement global et adapté pour chacun des 12 conseils citoyens, en respectant leur autonomie et leur indépendance.

La mission a été confiée après appel d'offres à un groupement solidaire dont le mandataire était la Fabrique participative.

La mission s'est décomposée en 2 temps correspondant à 2 types de prestations :

▪ **Un premier temps commun à tous les conseils citoyens**

L'objectif était de les aider à mettre en place un processus de travail collectif pour initier la dynamique participative dans une perspective d'autonomisation.

Deux démarches ont été engagées : des séances de formations d'une journée et un accompagnement par groupes de conseils citoyens

L'accompagnement par groupes :

Les 12 conseils citoyens ont été regroupés en 5 groupes (approche territoriale) qui se sont tous réunis 3 fois soit 15 réunions en soirée ou le samedi. L'objectif recherché respectivement pour chacune des réunions était le suivant :

- Les enjeux du quartier : déterminer les besoins du quartier sur lesquels chaque CC veut travailler (70 présents)
- Les actions à mener par le conseil citoyen : Déterminer les actions que chaque CC veut faire au regard des besoins du quartier (49 présents)
- Les besoins d'accompagnement pour la suite : Déterminer les besoins d'accompagnement de chaque CC pour réaliser les actions souhaitées (38 présents).

Ces temps de rencontre ont été l'occasion également de travailler, en fonction des besoins exprimés ou repérés, à l'organisation interne des conseils et ainsi de leur apporter une aide méthodologique pour la consolidation de leurs modalités de fonctionnement interne.

Des séances de formations :

Trois journées (9 h -16 h 30) de formation ont été organisées pendant 3 samedis. Les thèmes ont été les suivants :

- Lien du conseil citoyen aux autres acteurs (16 participants)
- L'animation de groupes (18 participants)
- Co construire un projet avec les habitants : les outils de la concertation (15 participants)

▪ Un deuxième temps à la demande du conseil citoyen

A partir de la capitalisation du travail réalisé lors de la première phase, il a été proposé à chaque conseil citoyen d'affiner en interne le domaine/le projet sur lequel il souhaitait bénéficier d'un accompagnement personnalisé et de le faire connaître auprès du prestataire.

Deux réunions ont alors été programmées pour chacun, l'objectif étant, pour la première, d'apporter des éléments de méthode afin que le projet puisse se concrétiser et pour la seconde d'analyser les résultats ou de trouver une solution aux problèmes rencontrés. Il convenait donc que le CC ait mis en œuvre le projet avant la seconde réunion programmée 4 à 5 semaines après la première. Deux CC n'ont pas fait remonter de demandes en raison d'une situation interne très compliquée et/ou de l'absence totale de mobilisation (Figuerolles et Gély).

Vingt réunions en soirée ont ainsi été organisées. Elles ont réuni en moyenne 5 personnes par conseil.

Durant cette seconde phase, il a également été proposé de nouveaux temps de formation commune, d'une durée de 2 h et en soirée. Les thèmes suivants ont été proposés :

- Enquête par questionnaire
- Restitution et valorisation des résultats pour transmission aux partenaires
- Environnement institutionnel et partenaires
- Outils pour aller vers les habitants
- Facilitation (savoirs et réflexes de base pour l'animation de groupes)

Chaque formation a réuni en moyenne 6 personnes.

Pour les années suivantes, un nouvel accompagnement pourra être envisagé, sous réserve de besoins exprimés par les conseils.

2. Leur participation aux instances

Dans le cadre de la préparation de l'avenant n° 2 au contrat de ville, la Métropole a engagé et animé, via son service politique de la ville, un travail de construction, partenarial et participatif impliquant les conseils citoyens et les associations. Cela s'est traduit notamment par la tenue d'un world café (ateliers participatifs) réunissant l'ensemble des conseils citoyens autour de 7 thématiques du contrat de ville, le 9 mai 2019.

Les conseils citoyens sont associés au comité de pilotage. Un temps de travail spécifique préalable à chaque comité de pilotage a été proposé aux représentants des conseils appelés à siéger à ce dernier. Le comité de pilotage s'est réuni 3 fois en 2019 (notamment sur la présentation de l'évaluation à mi-parcours du contrat de ville et l'approbation du PERR).

Enfin, les conseillers citoyens des territoires retenus pour le projet de renouvellement urbain (Mosson et Cévennes) ont été réunis spécifiquement pour une présentation des enjeux et pour des ateliers participatifs :

- **A la Mosson**, les conseils citoyens Hauts de Massane – Mosson/Celleneuve se sont réunis de septembre 2018 à mars 2019 pour les balades croquées et ateliers de maquettage de la démarche Quick Win (inauguration des aménagements sportifs du lac des Garrigues le 14 septembre 2019) et le 16 avril 2019 autour du dossier de présentation de la convention ANRU.
- **Le conseil citoyen des Cévennes** a été réuni le 23 avril 2019 autour du dossier de présentation de la convention ANRU.

Par ailleurs, 2 ateliers à destination des habitants ont été organisés par la Métropole les 21 et 28 juin. Le premier atelier concernait la question des déplacements et des équipements tandis que le deuxième traitait de la question des espaces extérieurs.

Afin de compléter le travail réalisé par l'urbaniste en charge du projet urbain et de rendre compte du diagnostic des habitants sur leurs lieux de vie, le conseil citoyen des Cévennes a organisé une enquête de satisfaction à la fin de l'automne 2019 (questionnaires à destination des habitants). Une réunion de restitution par les conseils citoyens a eu lieu par la suite à la Maison Pour Tous P.E Victor.

III- BILAN PAR TERRITOIRE

Dans ce rapport 2019, il a été fait le choix de privilégier une approche territoriale pour la présentation du bilan des actions mises en œuvre dans le cadre du contrat de ville à destination des habitants des quartiers. Ce choix répond notamment à une demande des conseils citoyens d'avoir une plus grande lisibilité des projets déployés au sein de chaque quartier prioritaire.

Il ne s'agit pas de présenter l'exhaustivité des actions développées, mais de donner les principales caractéristiques de 2019 pour chaque territoire.

La présentation des principales actions et de leurs résultats sera organisée autour des cinq grands territoires qui intègrent l'ensemble des 12 QPV listés ci-dessous :

- Mosson : Paillade/Hauts de Massane
- Cévennes : Petit Bard – Pergola/Celleneuve/Cévennes
- Centre : Gély/Figuerolles
- Sud : Lemasson/Tournezy/Pas du Loup - Val de Croze
- Autres territoires : Pompignane/Aiguelongue/Vert Bois.
- Tous territoires

Pour chacun des territoires, des éléments de bilan seront présentés sur les thématiques principales du Contrat de Ville mises en œuvre sur ces quartiers. Une focale particulière sera effectuée sur le volet emploi – développement économique - insertion du contrat de ville et plus particulièrement sur le PODEM, dans la partie présentant les projets qui concernent tous territoires de la ville de Montpellier, puisque cette thématique est effectivement transversale.

Il est rappelé que les montants financiers indiqués pour chaque territoire concernent uniquement les crédits attribués au titre de l'appel à projets du contrat de ville. Ils ne tiennent pas compte des crédits déployés par chaque institution dans le cadre de leurs politiques publiques de droit commun.

A – Territoire Mosson



Mosson (Paillade)



Mosson (Hauts de Massane)

La Mosson en chiffres

	Population	Indice de Jeunesse	Part ménage 1 pers. (%)	Part ménage 5 pers. et + (%)	Part ménage Monoparental (%)	Taux pauvreté (%)	Taux diplômés bac et + (%)	Taux emploi 15-64 ans (%)
Mosson	21 652	2,8	27	25	18	58,4	22	35
Unité urbaine de Montpellier	414 047	1,2	41,7	nd	18,5	19,6	56	55

Source INSEE – DGFIP-CNAF, RGP 2013

Les données ci-dessous sont extraites de l'appel à projets 2019 du Contrat de Ville de Montpellier. Les éléments financiers et notamment les crédits de droit commun ne concernent que les projets déposés au titre de cet appel à projets et ne reflètent pas la totalité des subventions de droit commun attribuées au territoire par les différentes institutions dans leurs domaines de compétence respectifs.

Quartiers	Nombre de projets financés	Total Financements	Crédits spécifiques	Crédits de droit commun
Hauts de Massane	17	255 560 €	180 100 €	75 460 €
Paillade	89	1 269 572 €	961 891 €	307 681 €
TOTAL	106	1 525 132 €	1 141 991 €	383 141 €

Source appel à projets 2019 du Contrat de Ville de Montpellier

1. Éléments de bilan - quartier Paillade

Construit dans les années 60 pour accueillir notamment les rapatriés d'Algérie et du Maroc ainsi que les enfants du baby-boom, le quartier de La Paillade est caractéristique des anciens quartiers politique de la ville, avec de grands ensembles de logements HLM. Il a fait l'objet d'un premier projet de rénovation urbaine dans le cadre de l'ANRU (2004-2018). Il est maintenant l'objet d'un nouveau programme de renouvellement urbain (ANRU 2 – projet d'intérêt national).

Avec 21 652 habitants, le quartier Mosson (Paillade et Hauts de Massane) est le plus peuplé des QPV (41 % de la population des QPV de la ville), mais aussi le plus pauvre et le plus jeune. Il est caractérisé par un milieu associatif dense, porteur de nombreux projets.

Ces derniers s'articulent autour d'équipements structurants tel que le **centre social « l'île aux familles »** qui réunit la CAF et des associations (3 000 personnes fréquentent le centre social sur les activités régulières ou permanentes), les **Maisons Pour Tous Léo Lagrange et Louis Feuillade** (ouverte en octobre 2018 après des travaux de réhabilitation et servant à la fois de cinéma (88 places), de théâtre (130 places), de studio vidéo, de point d'accueil d'orientation pour les jeunes et de couveuse d'entreprises dans les secteurs créatifs et culturels) et l'**Espace de Vie Sociale « Mille et un partages » de Gammes** à la Margelle. Des équipements culturels (**Théâtre Jean Vilar**) et sportifs (**Piscine Neptune, Stade de la Mosson**) sont également à la disposition des habitants sur le quartier.

Données de l'appel à projets du contrat de ville

Sur les **109 dossiers** déposés lors de l'appel à projets 2019, 89 ont été retenus par les partenaires du Contrat de Ville pour le quartier Paillade, avec un apport financier de plus de 1 250 000 €. Ils sont portés par **52 associations**, majoritairement implantées sur le quartier.

Les projets mis en œuvre sur la Mosson couvrent l'ensemble des thématiques du Contrat de Ville, mais plus principalement les actions permettant un meilleur accès à l'offre culturelle (19 projets) et celles concernant l'éducation et la jeunesse (16 projets). Enfin, 8 projets concernent les ateliers sociolinguistiques.

Accès à la culture

Les actions favorisant l'accès à la pratique culturelle ou facilitant l'accès à la culture sont portées soit par des acteurs culturels proposant eux-mêmes des **ateliers de pratiques culturelles** (Acord Prod, C^{ie} Didier Théron, Centre Culturel International Musique Sans Frontières, Costumotek, Mot'son, Uni'Sons) ou par des associations dont la culture n'est pas l'objet principal mais qui développent des actions permettant à leurs adhérents **d'aller vers la culture** (Centre de loisirs Jeunes Paillade, Culture et Sport Solidaires 34, Gammes i.PEICC, KAINA TV, Passe Muraille, les écoles des REP+ des Escholiers de la Mosson, Solidarité Dom-Tom).

En 2019, plusieurs événements se sont déroulés sur le quartier et ont permis aux habitants de découvrir différents lieux : une battle de beat makers dans le cadre du festival EMERGENCY (Acord prod) a eu lieu en octobre 2019 à la Maison Pour Tous Louis Feuillade (seul spectacle du festival sur le quartier) ; toutes les actions portées par l'association Allons'z'enfants (C^{ie} Didier Théron) se sont déroulées au Pôle de Développement Chorégraphique Mosson (Espace Bernard Glandier), au Théâtre Jean Vilar ou à la Maison pour Tous Feuillade, permettant aux enfants du quartier et à leurs familles de découvrir ces lieux. Ces actions (« interventions scolaires », « vacances chorégraphiques », « les enfants de Tipaza ») ont également accueilli des personnes extérieures au quartier ce qui a favorisé les échanges et les rencontres. 710 jeunes de 2 à 15 ans, dont 415 habitant le quartier ont ainsi participé aux actions. L'association Allons'z'enfants lutte « *chaque année pour introduire plus de mixité dans les ateliers et attirer davantage d'enfants issus du centre-ville ou de la proche périphérie de Montpellier, (...) des publics à conquérir, des publics en découverte* » ; l'association Mot'son utilise l'infrastructure de la Maison Pour Tous Louis Feuillade pour proposer aux jeunes des ateliers de musique, de cinéma et de radio, avec du matériel professionnel (67 jeunes concernés en 2019, dont 54 habitant le quartier. Seulement 12 filles ont participé à l'action).

Les associations ont également mobilisé leurs adhérents pour les accompagner vers les structures culturelles de territoire afin de découvrir leur programmation. C'est notamment le cas de Tin Hinan qui a pu constater *« que les participants s'approprient au fur et à mesure les équipements du quartier et de la ville. Après plusieurs années à participer aux activités et aux sorties, certains lieux sont bien connus ainsi que les trajets. Des participantes leur ont ainsi indiqué être retournées sur certains lieux pendant les vacances avec leur famille. Les partenariats mobilisés permettent généralement un bon accueil du public ce qui développe la confiance des participants et facilite leur appropriation des lieux. »* 121 personnes ont ainsi pu être accompagnées vers des lieux culturels lors de 7 manifestations, en partenariat avec le Théâtre Jean Vilar et la Maison pour Tous Feuillade.

L'association i.PEICC a développé de nouveaux projets autour de ZAP (Zones Artistiques Provisoires), dans le cadre de sa démarche du Tiers lieu Culturel. Ces zones d'expression artistique dans l'espace public, sont ouvertes à tous et proposent des espaces de création artistique libres ou dirigés. Lors de 4 après-midi consécutifs (mai-juin 2019), i.PEICC a *« expérimenté les Zones Artistiques Provisoires ouvertes à toutes et tous. Différents ateliers ont été mis en place : peinture, lecture, sculpture, réalisation d'un totem et de fresque, atelier musique... Pour construire l'offre, i.PEIC s'est appuyé sur leurs compétences internes, sur les talents de jeunes accompagnés par l'animateur jeunesse de l'association et sur le savoir-faire de partenaires. »* La démarche du Tiers lieu Culturel contribue à valoriser la place de la culture comme un des éléments de développement local et d'insertion sociale et culturelle. 150 jeunes ont participé aux différents activités.

Ateliers socio linguistiques

7 associations sur le quartier proposent des **Ateliers Sociolinguistique (ASL)** : DéFI, Gammes, GFEN, IMEIF, INFORIM¹, Solidarité Dom-Tom et Tin Hinan (voir focus ci-après). 4 d'entre elles sont membres du Réseau des Associations de Proximité SOciales et Linguistiques de Montpellier Méditerranée Métropole (**RAPSOL3M**), l'association DéFI s'étant retirée du réseau en 2018, par manque de temps. Ce réseau propose depuis 2013 des formations, des temps d'échanges de pratiques pour les intervenants de chacune des associations membres (bénévoles ou salariés) et promeut une culture commune sur les questions relatives à l'apprentissage de la langue française. A travers son site Internet, le RAPSOL3M permet d'identifier l'offre de formation linguistique disponible sur le territoire. C'est l'association GAMES qui assure l'appui technique du réseau.

475 personnes ont participé à des formations linguistiques sur le quartier en 2019, majoritairement des femmes, mais la proportion d'hommes tend à augmenter.

La plupart des formations linguistiques dans le cadre des ASL n'a pas vocation à déboucher sur une insertion professionnelle et vise plutôt une **meilleure insertion sociale**. Cependant INFORIM et IMEIF ont des actions plus spécifiques à **visée professionnelle** : ASL Mots d'emploi, LE CLUB : action linguistique à visée professionnelle. L'accès à un emploi ou une formation pré-qualifiante nécessite un niveau minimum requis A1.1², or *« une grande part des demandeurs d'emploi ne peuvent bénéficier des formations de droit commun en raison d'une maîtrise insuffisante des compétences linguistiques et des compétences socles nécessaires à la menée de leur projet professionnel. Pour le public issu de l'immigration, les formations linguistiques dispensées dans le cadre de la signature du CIR ne leur permettent pas d'acquérir le niveau prérequis pour accéder aux formations de droit commun. De plus, ces formations n'ont pas pour vocation de travailler le projet professionnel. Le nouveau dispositif LECTIO étant ouvert uniquement aux personnes scolarisées en France, nous nous retrouvons confrontés à des difficultés d'orientation concernant le public FLE ayant un*

¹ Depuis le 1er janvier 2020, les instituts de formation Léo Lagrange, INFORIM ET INSTEP Midi-Pyrénées, ont fusionné en une seule entité : INSTEP Occitanie. Ce rapprochement vise à renforcer et développer l'activité de formation de la Fédération Léo Lagrange en Occitanie.

² Niveau initial de référence du CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues)

niveau trop élevé pour les ateliers sociolinguistiques proposant des cours d'alphabétisation ou de post-alphabétisation, mais pas assez élevé pour l'accès aux formations de droit commun ou à une employabilité durable. »

La majorité des structures accueillent un public ayant un niveau A1.1 voire infra A1.1 et proposent des parcours linguistiques les menant au niveau A2 voire B1.

Education, soutien à la jeunesse et offre de loisirs de proximité

La Ville de Montpellier a candidaté en juillet 2019 à la labellisation du quartier Mosson, reconnu éligible au dispositif, comme **Cité Educative** dès la rentrée scolaire 2019. Le ministère chargé de la Ville et du Logement et le ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse ont en effet décidé de créer des « Territoires à haute qualité éducative » visant une meilleure coordination des dispositifs pour les habitants des territoires prioritaires.

Toutes les écoles de la Mosson, sur les 3 REP+, sont concernées (REP+ des Garrigues, REP+ des Escholiers de la Mosson et REP+ Rimbaud). Dès le mois de septembre 2019, les institutions concernées et plus particulièrement l'Education Nationale ont organisé des réunions de concertation pour définir les actions prioritaires à mettre en œuvre au côté de celles proposées par les écoles et les associations. La Cité éducative sera pleinement opérationnelle en 2020/2021.

Mais il existe déjà sur le territoire de nombreuses actions en direction des enfants et des jeunes, notamment celles portées par les écoles et collèges des REP+ (REP+ Arthur Rimbaud et REP+ des Escholiers de la Mosson), qui concernent 14 écoles et 2 collèges, soit pas moins de 4000 élèves. Les actions ont lieu en temps scolaires et visent à réduire les écarts de réussite entre les élèves scolarisés en éducation prioritaire et ceux qui ne le sont pas³, avec pour mot d'ordre : « *donner plus à ceux qui ont moins* ». Les actions proposées sur les 3 REP+ du quartier, outre les dispositifs internes à l'Education Nationale (dédoublage des classes de CE et CE1, Devoirs faits, accompagnement éducatif...), concernent la parentalité et la coopération École/Parents, la réussite éducative, la santé, la citoyenneté et la culture. Elles sont menées soit directement par les enseignants, mais le plus souvent avec l'intervention de partenaires extérieurs (Boutique d'écriture, Context'Art, APIEU, Balthazar...).

Il n'y a pas d'accompagnement à la scolarité financé dans le cadre du Contrat de Ville sur le quartier, mais des CLAS (Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité) sont bien présents sur le territoire, portés par 4 associations (GFEN, Ligue de l'enseignement, GAMMES – Alisé, Les Petits Débrouillards), même si cette offre s'étiole un peu plus chaque année (10 associations en 2010).

D'autres actions sont développées dans le cadre très large de la thématique *éducation*, notamment celles concernant l'accompagnement des jeunes de 3^{ème} dans la recherche de leurs stages (Stage Réussi porté par GSC) ou celles concernant les loisirs des jeunes 12-16 ans, comme *Les Sciences en Bas de Chez Toi !* des Petits Débrouillards. Enfin, et c'était une attente forte de cet appel à projets 2019, des accueils jeunes⁴ ont été mis en œuvre sur le quartier : Accueil Jeunes Oxford de GSC, Espace Accueil Jeunes d'i.PEICC, Accueil Jeunes Mosson porté par UFOLEP³⁴. 300 jeunes de 14 à 18 ans ont ainsi été accueillis régulièrement en 2019.

³ A l'instar de la politique de la Ville et des quartiers prioritaires.

⁴ L'accueil jeunes est un accueil collectif de mineurs pour des mineurs âgés de 14 ans et plus, avec une réglementation plus souple, mais répondant à un besoin social particulier. Il s'agit notamment d'offrir aux adolescents des espaces d'expression et de développement, pour renforcer la démarche participative.

Le fonctionnement peut donc être de courte durée (inférieur à 2 heures par jour), sans inscription ou fréquentation régulière requise (entrées et sorties libres).

2. Éléments de bilan - quartier Hauts de Massane

Construit également dans les années 60, le quartier a déjà subi diverses restructurations. Les Hauts de Massane ont fait partie du projet de rénovation urbaine 2004-2014, mais sont surtout concernés par le nouveau programme de renouvellement urbain (ANRU 2 – projet d'intérêt national) dont les conventions ont été signées en 2019. De petits ensembles d'immeubles seront notamment construits, dans le quartier des Tritons et autour du Lac des Garrigues.

L'AJPPN dispose d'un agrément Espace de Vie Sociale, mais la structure a connu des difficultés en 2019 et n'a pas proposé d'animations particulières sur le quartier. Parallèlement, la Maison Pour Tous Georges Brassens a finalisé ses démarches de labellisation Centre Social, conjointement à la proposition associative d'Uni'sons visant à proposer un tiers lieu orienté vers la jeunesse.

Données de l'appel à projets du contrat de ville

Sur les 19 dossiers déposés lors de l'appel à projets 2019, 17 ont été retenus par les partenaires du Contrat de Ville pour le quartier des Hauts de Massane, avec un apport financier de 255 000 € de crédits spécifiques. Seules 9 structures interviennent spécifiquement sur le territoire.

Les projets mis en œuvre sur la Mosson couvrent l'ensemble des thématiques du Contrat de Ville, mais plus principalement l'enjeu 6, visant à développer une offre de services et d'équipements accessible aux habitants dans une logique de parcours (accès aux droits, au sport, à la culture...).

Accès au sport, à la culture

L'association Montpellier Mosson Omnisports, avec ses projets « Passerelle pour le Sport » et « stages vacances multisports », organise des activités sportives en temps scolaire et pendant les vacances afin d'amener les élèves à pratiquer une activité sportive en temps extra-scolaire. 500 enfants participent aux activités chaque année. En 2019, *« Plus de 50% des enfants ayant participé à l'action ont basculé soit sur des stages extrascolaires en club, soit sur une inscription annuelle »*. L'association favorise à la fois une mixité sociale et une mixité générationnelle, le *« public féminin notamment a beaucoup augmenté en nombre dans les sections »*.

L'AJPPN a également contribué à l'accompagnement des jeunes vers les activités sportives et les activités culturelles sur le quartier ou hors du quartier, lors de *« chaque petite vacance scolaire avec UFOLEP, c'est une trentaine de jeunes de 8 à 13 ans qui font des sorties à la journée en dehors du quartier. Cette activité a toujours beaucoup d'intérêt »*.

Le Centre des arts du cirque Balthazar mène depuis 2011 un travail d'éducation artistique et de prévention sociale dans le quartier des Hauts de Massane avec de nombreux partenaires, en temps scolaire (école Bloch) et hors temps scolaire sous forme d'ateliers hebdomadaires à la Maison Pour Tous Georges Brassens. Les ateliers sont désormais bien repérés au sein du quartier par les familles, les habitants et les associations. En 2019, *« les enfants ont fait l'expérience de la scène et du public à trois reprises. Cela a été pour eux l'occasion de proposer des manières personnelles et collectives de s'exprimer. »* Une centaine d'enfants du quartier ont participé aux actions. *« Les familles sont attentives au comportement et aux progrès de leurs enfants. Elles nous font confiance et nous abordons avec elles des sujets liés à l'éducation, la socialisation ou encore la santé. »*

L'association propose également un atelier de circomotricité pour 6 enfants âgés de 2 à 5 ans (voir Focus ci-après). L'atelier était proposé dans les locaux de la PMI, profitant d'un public captif, mais il était difficile pour les familles de venir régulièrement et les disponibilités de la salle n'étaient plus en adéquation avec le rythme des familles. A partir de septembre 2019, l'atelier a lieu une fois par semaine, hors vacances scolaires, dans les locaux de la Maison Pour Tous Georges Brassens.

Accès aux droits, citoyenneté, ateliers socio linguistiques

Afin de favoriser le dialogue et les relations Police-population, dans le quartier de reconquête républicaine de la Mosson, l'association PACIM organise des rencontres (kawa-rencontres) pour recueillir de façon neutre et objective la parole des habitants, notamment sur leur perception de la sécurité dans le quartier. 16 Kawa-rencontres Police-Population ont eu lieu sur le quartier de la Mosson, dont 1 à la Maison Pour Tous Georges Brassens. 600 adultes y ont globalement participé. Un kawa Jeunes-Police a été mis en place dans les locaux de PACIM, rue Pierre Cardenal, 50 jeunes y ont participé. *« Un lien de confiance s'est noué entre les habitants et les représentants de l'Etat et des forces de l'ordre, de telle sorte que nous avons toujours un public important (de 30 à 70 personnes). Les habitants n'hésitent plus à faire part de leurs préoccupations et ont même la possibilité de contacter directement le délégué police-population lorsqu'ils sont en face d'une situation complexe. Les jeunes ont été rencontrés deux fois et sont demandeurs de futures rencontres, ils se sont sentis honorés de pouvoir être ainsi impliqués, ils demandent que les forces de l'ordre s'expriment parfois dans un langage plus simple ».*

Parallèlement, l'association a conduit une action intitulée « Cheminer au féminin à la Mosson » qui permet d'effectuer des diagnostics de territoire croisés, à partir des observations que les femmes ont pu faire en marchant dans leur quartier. Après les premières restitutions des marches exploratoires de 2018, *« 50 marcheuses se sont entraînées à la prise de parole, mais elles se sont également exprimées à travers des ateliers de collages sur toiles où elles ont pu traduire leurs ressentis sur le quartier ».* 2 expositions/restitutions ont eu lieu en avril 2019 en Préfecture devant les partenaires financiers et institutionnels et en juin 2019 au centre social CAF devant les habitants et les partenaires institutionnels. *« Les femmes ont globalement gagné confiance en elles. Elles osent davantage parler en public et se réunir dans le quartier. Ces marches exploratoires contiennent un fort potentiel à stimuler le pouvoir d'agir, permettant ainsi aux femmes de s'impliquer dans des actions citoyennes. Cependant elles peuvent encore rester hésitantes à aborder certaines thématiques. »*

L'association ARDI est la seule à proposer des Ateliers sociolinguistiques (ASL) sur le quartier des Hauts Massane. Elle fait également partie du RAPSOL3M. Le projet « femmes autonomes » vise à la fois l'alphabétisation et la maîtrise de la langue, mais également l'autonomie dans les actes de la vie quotidienne. En 2019, une cinquantaine de femmes, réparties en 4 groupes de niveau ont participé à des ateliers 2 fois par semaine.

Les évaluations en fin d'année montrent *« une amélioration de l'autonomie : plus de la moitié des femmes fréquentant les ateliers socio-éducatifs sont en mesure de prendre des rendez-vous et de s'y rendre seules. La plupart ont désormais la confiance et les outils nécessaires pour rencontrer les professeurs et avoir une conversation avec eux sans l'intervention d'un tiers, ce qui favorise leur implication dans la scolarité de leurs enfants. L'évaluation a mis à jour une prise de confiance mais aussi un certain épanouissement personnel développé au sein des ateliers, l'association apparaît aux yeux des femmes comme un endroit où elles peuvent partager des moments conviviaux, se détendre, éprouver de la fierté... ».*

L'AJPPN a une solide connaissance du quartier et sa médiatrice sociale est bien identifiée par les familles. Elle peut donc répondre aux problématiques d'accès aux droits et de médiation sociale. Elle répond à la fois à la demande des familles par une guidance dans les démarches sociale, administrative ou de santé, mais réalise également des interventions en réseau pour partager sa connaissance et son diagnostic de terrain. L'éventail des demandes est large : CMU-C, Aide Médicale d'Etat, CARSAT, ASPA, demandes de nationalité, de titre de séjour, dossier MDPH, demande de logement, dossier DALO, dossiers de suivi CAF, inscriptions scolaires, PRESTO, rendez-vous au Consulat ou à la Préfecture...

En 2019, 2000 personnes, soit environ 350 familles ont franchi le seuil de l'association pour demander de l'aide. Il s'agit à la fois d'un accompagnement physique pour les usagers les plus en difficulté ou ne maîtrisant pas la langue française, mais aussi de démarches à réaliser en ligne dans les locaux de l'association (en présence des familles) ces dernières ne disposant pas d'outils numériques. *« Les accompagnements*

physiques sont nécessaires pour traduire, rassurer et accompagner la démarche jusqu'à trouver une solution adaptée à la famille. ». Cette action croise à la fois les problématiques d'accès au droit, de non-maitrise de la langue et d'illectronisme, avec un public en grande précarité.

« Pour la médiatrice et les autres travailleurs sociaux de l'association, le suivi des personnes en demande atteint aujourd'hui un seuil très élevé et difficilement tenable. » Si l'association a connu des problèmes de gouvernance en 2019, la médiatrice sociale a poursuivi son activité sans relâche.

Jeunesse

En partenariat avec la Maison Pour Tous Georges Brassens, dans le cadre de son agrément centre social, Uni'sons a mis en œuvre en 2019 un projet intitulé « L'Art est Public », afin de dynamiser la cohésion sociale sur le quartier Haut de Massane et de développer un projet territorial pour les jeunes de 12 à 25 ans.

A travers les différentes activités de la structure, il s'agissait de repérer les jeunes en situation de vulnérabilité, ainsi que leurs familles pour prévenir les risques d'exclusion et de rupture sociale, de sécuriser les jeunes en situation de grande précarité et d'accompagner leurs parents dans l'accès aux droits fondamentaux.

Uni'sons souhaite accompagner les habitants du quartier à l'émergence d'initiatives citoyennes co-construites en lien avec les partenaires sociaux du territoire. L'association travaille en lien avec le Programme de Réussite Educative (PRE).

700 personnes ont donc été rencontrées en 2019, dont 310 jeunes de moins de 25 ans. 30 jeunes ont, par exemple, été orientés vers la MLJ3M et 10 d'entre eux sont maintenant en accompagnement régulier avec le conseiller.

495 personnes ont participé aux événements de quartier organisés par Uni'Sons (45 personnes lors du Renc'Art de Denzo, 270 personnes à la Fête du lac des garrigues, 80 personnes lors de « l'opéra de Bach à l'impro...bable », 100 élèves lors de l'exposition « Les coloniaux » au collège des Escholiers...).

Circomotricité aux Hauts de Massane Centre des arts du cirque Balthazar

Depuis 2011, le Centre des arts du cirque Balthazar mène un travail d'éducation artistique et de prévention sociale avec de nombreux partenaires, en temps scolaire et hors temps scolaire dans le quartier Mosson et Hauts de Massane. En 2017, le projet « **Circomotricité aux Hauts de Massane** » a poursuivi ce travail, mais avec un public plus jeune, les 3 - 6 ans.

La circomotricité consiste à utiliser les disciplines et le matériel des arts du cirque comme outil éducatif et ludique au service du développement de l'enfant. Cette discipline offre la possibilité à l'enfant d'expérimenter, tenter, s'éveiller, lui donner confiance et stimuler sa curiosité dans un environnement encadré et sécurisé. Balthazar étant aujourd'hui un acteur repéré par les familles, notamment grâce aux ateliers cirque avec les scolaires, une relation de confiance s'établit.



7 enfants, âgés de 3 à 6 ans, ont participé à l'action avec un intervenant du Centre des arts du cirque Balthazar. L'intervenant permet à l'enfant d'exprimer ses aptitudes corporelles, cognitives et créatives au travers du jeu. Progressivement l'enfant découvre les règles et le rythme de l'atelier permettant ainsi la rencontre de l'autre.

Un temps de présentation a pu être organisé en décembre devant les familles venues apprécier les compétences et les progrès des enfants.

Depuis septembre 2019, dans les nouveaux locaux mis à disposition par la Maison Pour Tous Georges Brassens, les enfants ont participé de manière plus régulière à l'atelier. Ils prennent confiance et expriment davantage leur créativité. Les situations motrices variées ont aidé les enfants à progresser et à réussir des situations nouvelles. Les règles et les rituels de l'atelier respectés, ils ont pu échanger entre eux et se rencontrer. Les parents ont découvert parfois avec surprise les capacités de leur enfant notamment lors de la présentation de décembre.

L'atelier répond à une demande forte de la part des familles et des enfants, celle d'avoir une activité régulière permettant d'expérimenter des situations nouvelles et sensationnelles. Les habiletés se développent rapidement à cet âge. La progression sur les plans corporels et relationnels est remarquable pour tous les enfants. Les enfants se risquent plus, essayent et sont plus à l'aise avec leur corps et les situations proposées.

La réorientation du projet a été bénéfique et est adaptée au public. Les familles, essentiellement représentées par les mères, se saisissent de ce moment privilégié pour échanger avec l'intervenante autour de sujets relatifs à l'éducation, le développement ou la santé des enfants. Elles font confiance aux intervenants et ces derniers sentent les appréhensions diminuer au cours de l'année.

20 ans de Tin Hinan

Tin Hinan est implantée à la Mosson depuis maintenant vingt ans. Depuis le Grand Mail, dans un local qu'elle partageait avec Atlas Paillade, elle s'est agrandie et a annexé depuis 2017 un nouveau local en contrebas, dans la rue de Leyde.

Née d'un désir exprimé par les femmes du quartier, l'association a toujours eu à cœur de répondre aux besoins qui émergent, qui se formalisent ou qu'elle identifie. L'activité de Tin Hinan a évolué tout en restant en cohérence avec le projet associatif initial : la promotion des droits des femmes migrantes.

Le cœur de son action est donc « linguistique », car l'apprentissage du français reste le passage obligé pour vivre en France... L'association organise des ateliers linguistiques, mais développe par ailleurs d'autres actions afin de considérer les personnes et leurs besoins dans leur globalité (santé, culture, droits, citoyenneté, etc.), de répondre aux évolutions de son environnement et cela en adéquation avec ses valeurs – égalité femmes/hommes, émancipation, mixité et vivre ensemble.

L'association a su pérenniser son action et ancrer celle-ci dans le quartier, notamment grâce à une importante équipe de bénévoles très mobilisés, à l'embauche de nouveaux salariés et à la pérennisation des emplois créés. Ces actions ont été possibles grâce au travail en réseau avec les différents partenaires du quartier et les institutions. L'association n'a cessé de réfléchir aux activités à développer, aux projets à mener, afin d'accomplir leur objet associatif, qui vise avant tout à faciliter l'autonomie des femmes du quartier Mosson. Il s'agit de mettre à la disposition de ces femmes les outils leur permettant de faire leurs propres choix, de prendre part à la société avec le sentiment de légitimité.



La célébration des 20 ans de Tin Hinan, organisée le 29 novembre 2019, a été l'occasion de partager des moments festifs avec les adhérentes et les partenaires, mais aussi de faire avancer la réflexion sur la place de la langue/des langues dans notre société, et notamment dans les quartiers dits « prioritaires » dont ils/elles font partie.

3 ateliers ont été proposés lors de la journée : Grandir avec plusieurs langues (autour de travaux proposés par l'association DULALA), Enseigner le français pour vivre ensemble (à partir d'un travail d'Anne-Christel Zeiter) et Affirmer la place de la médiation linguistique (sur la base de 3 études de cas).

Aujourd'hui en France, il y a 75 « langues de France ». Le label « Langue de France » est attribué par le ministère français de la Culture aux langues parlées sur le sol français, donc par les personnes résidant en France quelle que soit leur nationalité, et qui ne sont pas des langues officielles dans un autre pays. Parmi ces langues, il y a par exemple la darija (arabe dialectal), l'occitan, le mahorais ou encore le nengone.

En France, une personne sur quatre a grandi avec une autre langue que le français. Il y a d'ailleurs plus de 600 langues parlées en France.

COUVEUSE ICC

A La Mosson, Context'Art donne des ailes aux créatifs



Hébergée au sein de la Maison pour tous Louis-Feuillade dédiée aux cultures urbaines et à l'image, la couveuse est un dispositif expérimental, à l'initiative de la Ville et de la Métropole de Montpellier dans le cadre du Podem - contrat de ville, portée par l'association Context'Art. Celle-ci conseille, forme et accompagne des porteurs de projets et des entreprises du secteur de l'économie créative. Elle offre un espace d'accueil, d'hébergement et de test en couveuse pour les créateurs d'entreprise du secteur créatif, en démarrage. Concrètement, cela se traduit par :

- un bureau partagé pouvant accueillir 2 entreprises et un espace de coworking adapté aux projets moins sédentaires,
- des permanences d'accueil et de conseil pour les porteurs de projet du territoire,
- des actions favorisant la coopération entre les créateurs, les différentes activités de la MPT et les acteurs de la filière professionnelle.

Véritable tremplin économique pour les porteurs de projets créatifs des quartiers prioritaires, la couveuse de Context'Art à La Mosson a accueilli 40 personnes en 2019, dont la moitié bénéficie d'un diagnostic, et huit ont commencé à tester leur activité.

Témoignages

« Nous leur apportons un accompagnement personnalisé sur tous les aspects, stratégiques, juridiques, financiers, commerciaux, etc., pour peaufiner leur projet et se lancer en grandeur réelle, dans un cadre sécurisé », souligne Marie Benoit, conseillère en création d'activité de l'association.

Dans la couveuse, Rado Rakotoarimalanto, photographe et vidéaste, commence à tester son activité, de même que Kevin Pourtier, concepteur de jeux vidéo, jeux de rôle et jeux de plateau. « Je vais renforcer mes compétences et démarcher des studios et des créateurs solo », confie celui-ci. Il y a aussi le collectif Abawé qui regroupe des street artistes, et Nourdine Bara, écrivain montpelliérain qui vit à La Mosson, créateur d'agoras et de rencontres littéraires au cœur de la Mosson, désireux de structurer et développer son action.

B – Territoire Cévennes



Celleneuve



Cévennes



Petit Bard – Pergola

Petit-Bard/Pergola, Cévennes et Celleneuve en chiffres								
	Population	Indice de Jeunesse	Part ménage 1 pers. (%)	Part ménage 5 pers. et + (%)	Part ménage Monoparental (%)	Taux pauvreté (%)	Taux diplômés bac et + (%)	Taux emploi 15- 64 ans (%)
PETIT BARD PERGOLA	5 756	1,9	36	17	12	57,2	30	35
CEVENNES	5 578	2,5	48	12	12	46,9	44	47
CELLENEUV E	1 420	nd	54	6	15	36,4	43	58
Unité urbaine de Montpellier	414 047	1,2	41,7	nd	18,5	19,6	56	55

Source INSEE – DGFIP-CNAF, RGP 2013

Quartiers	Nombre de projets financés	Total Financements	Crédits spécifiques	Crédits de droit commun
Celleneuve	12	95 913 €	50 600 €	45 313 €
Cévennes	22	202 888 €	130 100 €	72 788 €
Petit Bard - Pergola	36	373 260 €	301 110 €	72 150 €
TOTAL	70	672 061 €	481 810 €	190 251 €

Source appel à projets 2019 du Contrat de Ville de Montpellier

1. Éléments de bilan - quartier Cévennes

Données de l'appel à projets du contrat de ville

23 projets ont été soutenus par les partenaires du contrat de ville sur le quartier des Cévennes pour un soutien financier à hauteur de 185 000 €. Les projets développés sur le quartier couvrent principalement les interventions pour l'accès aux droits (aide aux démarches administratives, ateliers socio linguistiques...), l'éducation et la jeunesse (activités socio culturelles et insertion).

Le quartier, qui ne dispose que d'un faible maillage associatif, s'appuyait en particulier sur 2 acteurs présents sur le quartier : Avec et Aclé. Cette dernière, qui drainait un large public autour de l'appui aux démarches administratives, de la maîtrise de la langue et du soutien à la jeunesse notamment, a cessé ses activités le 1^{er} avril 2019. Afin de proposer une offre alternative suite à la cessation d'activités d'Aclé, la Ville et la Métropole ont proposé, avec l'appui du secteur associatif et des partenaires, l'intervention de nouveaux acteurs dans le quartier : AFEV, CIDFF, MLJ3M, Halte Pouce. Des créneaux ont été dégagés à la MPT Paul Emile Victor pour que ces acteurs associatifs puissent organiser des permanences.

Par ailleurs, une équipe d'éducateurs de prévention spécialisée (APS 34) est présente auprès des jeunes des quartiers jusqu'à 20 h en rotation 2 jours / semaine sur chacun des quartiers. Elle assure un travail de rue et propose un accompagnement individuel ou collectif à ces jeunes en situation de difficulté.

Rénovation urbaine

A la suite d'une première réhabilitation terminée fin 2018 dans le cadre de l'OPAH copropriété dégradée, la grande copropriété des Cévennes (Cévennes 1 & 2 + Parc des Arceaux) a été retenue par l'ANRU au titre du nouveau programme de renouvellement urbain en 2018. L'année 2019 a été marquée par la poursuite des études relatives à l'élaboration du projet et par des temps de concertation à destination des habitants.

Ainsi, le 23 avril 2019, s'est tenue une réunion de concertation avec la présentation du projet ANRU. Par ailleurs, 2 ateliers à destination des habitants ont été organisés par la Métropole les 21 et 28 juin. Le premier atelier concernait la question des déplacements et des équipements tandis que le second traitait de la question des espaces extérieurs. Enfin, afin de compléter le travail réalisé par l'urbaniste en charge du projet urbain et de rendre compte du diagnostic des habitants sur leurs représentations du quartier, le conseil citoyen des Cévennes a organisé une enquête de satisfaction à la fin de l'automne 2019 (questionnaires à destination des habitants). Une réunion de restitution des résultats a été organisée par la suite à la Maison Pour Tous P.E Victor.

Insertion professionnelle

Des permanences d'insertion professionnelle ont été organisées de janvier à juillet en partenariat avec Face Hérault dans leurs locaux le jeudi matin et du 3 octobre au 20 décembre 2019. Accompagnement et orientation : 22 personnes, dont 3 retours à l'emploi (AVEC)

Ateliers socio linguistiques

- 4 Cours d'alphabétisation par semaine en journée : **230 participants, dont 134 femmes et 96 hommes** avec une présence du baby-car 4 demi-journées sur Cévennes (AVEC)

L'association a été labélisée espace de vie sociale (EVS) en 2019.

- 8 ateliers/semaine socio linguistiques multithématiques -santé, éducation parentalité, emploi.. - à destination des femmes migrantes : **75 personnes accueillies** (UR CIDFF)

Accès aux droits

- Permanence d'accès aux droits et de médiation socio linguistique dans le quartier des Cévennes pour l'aide aux démarches administratives : **689 personnes accueillies, dont 453 femmes et 236 hommes.** (AVEC)

- Permanence de conseil conjugal et familial tous les mardis de 14 h à 17 h sur rendez-vous : **63 personnes reçues et 53 orientations** (AVEC)

Education, soutien à la jeunesse et offre de loisirs de proximité

- Soutien scolaire : **plus de 150 jeunes (primaires, collégiens, lycéens) touchés** (AVEC)
- Permanence d'accueil et d'écoute pour les parents (accompagnés ou non des enfants) par une psychologue : **11 actions collectives proposées dans le quartier, pour les parents dans les écoles Daubié & Brés, le collège Veil, la Maison pour Tous. Environ 90 parents touchés** (EPE)
- Espace citoyen à destination des jeunes au sein du bâtiment N8 de la résidence des Cévennes : **87 jeunes accueillis** (AVEC)
- Loisirs et vacances éducatives pour les jeunes et les familles : **689 personnes touchées** (AVEC)
- **Familiale des Cévennes édition 2019** : Projet participatif et mobilisateur du quartier des Cévennes qui s'est déroulé au Parc du Mas de Neuville le 5 octobre. **Environ 1 500 participants** (RANK'ART avec l'appui logistique de la Maison Pour tous)

2. Eléments de bilan - quartier Celleneuve

Données de l'appel à projets du contrat de ville

12 projets ont été soutenus par les partenaires du contrat de ville sur le quartier Celleneuve pour un soutien financier à hauteur de 95 000 €. Les thématiques traitées concernent presque exclusivement l'accès aux droits, la pratique culturelle et sportive, et l'animation sociale de proximité.

Accès aux droits

- Consultations juridiques assurées par des professionnels à la Maison de la Justice et du droit à Celleneuve : **1 230 personnes reçues par les intervenants, dont 75 % habitant en QPV**. Ces consultations sont complétées par un accompagnement plus spécifique lié aux démarches juridiques via l'outil numérique. A ce titre, un poste d'adulte relais est financé pour en assurer le bon fonctionnement- (Conseil départemental de l'accès au droit de l'Hérault)
- Permanences de médiation sociale et familiale, d'accès aux droits et ateliers d'éveil juridique, dans un objectif général d'aide à l'autonomisation des personnes : **302 personnes touchées par l'action dont une majorité de femmes (80 %)** (CIDFF)

Ateliers socio linguistiques et accès au numérique

- Ateliers socio linguistiques : **Près de 80 personnes accueillies** (CLOS DE LA FONTAINE)
- Accompagnement à l'accès au numérique pour des publics très éloignés de l'outil numérique via des approches individuelles puis collectives : **38 personnes accueillies** (CLOS DE LA FONTAINE)

Insertion

- Restaurant associatif participatif avec pour objectif d'agir en faveur de l'emploi, à travers la création directe d'emploi (1 cuisinier), l'accompagnement de personnes -stages, bénévolat...- (ESPIRALH)

Accès à la culture et aux sports

- Organisation d'événements dans le quartier : Carnaval de Celleneuve, boîte à lire, Festival Cella Marmaille, labo de la BD, la grande lessive... avec un objectif de sensibilisation à la culture : **Près de 3 600 personnes accueillies**
ODETTE LOUISE qui porte la démarche vient d'être labélisée EVS (Espace de Vie Sociale).

- Accompagnement d'un groupe d'enfants de l'école Léo Mallet (7 - 15 ans) à la représentation finale du carnaval de Celleneuve avec un autre groupe d'enfants d'un quartier de Toulouse : **10 scolaires touchés** (Metiss'art)
- Résidence d'écriture d'une semaine dans les Cévennes au printemps et une 2ème semaine au sein de la MPT Marie Curie pour finaliser le travail qui a abouti à la création d'une pièce de théâtre jouée au théâtre Jean Vilar en partenariat avec les MPT -Curie, Feuillade -, les médiathèques, le centre social CAF et la MDA : **une dizaine de jeunes touchés** (OAQADI).
- Organisation d'un festival d'accordéon (édition 2019) dans le quartier Celleneuve, pendant 3 jours avec gratuité pour 3 spectacles. Partenariat avec la MPT, le comité de quartier, le cinéma Nestor Burma, l'école Léo Mallet pour des actions d'accompagnement - réalisation d'un film muet et préparation d'un spectacle pour l'ouverture du festival avec les élèves de Léo Mallet -: **près de 1. 200 personnes touchées** (Montpellier Accordéon)
- Initiation au roller et à la trottinette freestyle, pendant les vacances scolaires de février et Pâques en lien avec l'évènement du FISE. Ce projet est dorénavant intégré dans les jeudis de Mensart qu'organise la MPT sur la place Mansart : **une dizaine de jeunes touchés** (Roll'school)

3. Eléments de bilan - quartier Petit-Bard / Pergola

Données de l'appel à projets du contrat de ville

36 projets ont été soutenus par les partenaires du contrat de ville sur le quartier du Petit Bard-Pergola pour un soutien financier à hauteur de 373 000 €. Les projets développés sur le quartier couvrent l'ensemble des thématiques d'intervention du contrat de ville avec un accent particulier sur le volet éducatif et le soutien à la jeunesse.

En effet, le quartier peut s'appuyer sur un secteur associatif et des équipements de proximité relativement conséquents (médiathèque, maison pour tous, maison de l'enfance et de la famille, Maison de Services Au Public - MSAP -,....). Tout comme sur le quartier des Cévennes, une équipe d'éducateurs de prévention spécialisée (APS 34) est présente auprès des jeunes des quartiers jusqu'à 20 h. Elle assure un travail de rue et propose un accompagnement individuel ou collectif à ces jeunes en situation de difficulté, dans le cadre de la protection de l'enfance.

Rénovation urbaine

Le projet de rénovation urbaine du quartier Petit Bard/Pergola, entamé en 2005, arrive en phase finale. Il a contribué à transformer en profondeur le cadre de vie pour les habitants du quartier.

En 2019, les dernières opérations ont été engagées :

- Construction : livraison de la résidence « Elaïa » – FDI ; poursuite des travaux de la résidence « Le 216 » - Ubat ; début des travaux de la résidence « H2O » – La Foncière ; dépôt du permis de construire du bâtiment O3 – Pégase Immobilier ;
- Démolition : travaux préparatoires à la démolition des cages d'escaliers D5/D6 ;
- Résidentialisation : résidentialisation du bâtiment I ; résidentialisation (phase 2) sur le bâtiment G
- Aménagement : finalisation du square Régnier ; restructuration de l'avenue de Lodève ; réalisation de la liaison modes doux Oasis – Avelaniers ; poursuite de la restructuration commerciale et associative (travaux résidence Apollinaire) ; réalisation d'un bassin de rétention à l'emplacement de l'ancien bâtiment F.

Insertion

- Accompagnement renforcé vers l'emploi dédié aux jeunes diplômés des quartiers avec notamment simulation d'entretien d'embauche, coaching développement personnel... (ALIFE Conseil).

46 diplômés bac et plus dont 30 % d'hommes et 70 % de femmes. Parmi les 46 candidats qui ont été reçus, 27 ont intégré la phase d'accompagnement. **Résultat de l'accompagnement : 1 CDI, 3 CDD de plus 6 mois, 2 CDD de moins de 6 mois, 2 sont en création d'entreprise, 4 candidats sont en intérim et 3 ont intégré une formation qualifiante, 4 candidats sont toujours en recherche d'emploi.**

- 2 actions qui ciblent le public féminin « Expérience souhaitée » et « femmes VIP » afin d'engager un parcours d'insertion (APIJE) :

31 bénéficiaires principalement orientés par le Pôle emploi Celleneuve. **Résultats : 3 mises en parcours de formation (dont 2 pré-qualifiantes et 1 qualifiante), 4 mises en parcours ou maintien en emploi (1 Contrat de mise à disposition de l'association Intermédiaire, 1 CDDI de 4 mois avec Convergence 34 sur un poste d'agent administratif, 1 CDD de 3 mois avec la Crèche municipale de Montpellier, 1 CDI Temps Plein d'ASH à l'EPHAD « La Villa Impresa » à Grabels)**

8 jeunes femmes de 16 à 25 ans éloignées de l'emploi, repérées par APS34 et la MLJ3M ont intégré le parcours « expérience souhaitée » sur une période de 12 semaines du 01/10/2019 au 20/12/19, soit 35 demi-journées de formation autour de leur projet professionnel. **Résultats : 4 jeunes en CDI, et 2 en garantie jeune – (APIJE).**

- ateliers sur l'image de soi couplés à la préparation de mises en relation avec les entreprises : **65 personnes accueillies (APIJE).**

Accès aux droits

- 1 permanence d'aide aux démarches administratives au sein de la MSAP (FACE Hérault)
2.200 personnes accompagnées. 3.102 demandes traitées. 3.529 visites. 231 participants sur les réunions d'information collectives (santé, sécurité, inclusion numérique et eaccès aux droits).
- Mise en place en complément d'un café social numérique afin d'accompagner collectivement et individuellement les publics accueillis dans l'accès aux droits via l'outil numérique (FACE Hérault).
37 ateliers (initiation informatique, création de boîtes mail, appropriation des espaces personnels en ligne -pôle emploi, CAF, CARSAT...-) : **194 participants.**
- Ateliers socio linguistiques : les mardis de 10 h à 11 h 30 et de 14 h à 15 h 30 encadrés par une intervenante diplômée en Français Langue étrangère : 59 séances, 21 temps individualisés, 3 séances pratiques. **20 femmes accueillies (ESSOR).**

Réussite éducative et soutien à la parentalité

- Soutien scolaire : **112 enfants et adolescents pris en charge (ESSOR)**
- Soutien à la parentalité - favoriser le dialogue entre les parents et l'école, engager les parents dans le suivi de la scolarité de leurs enfants en leur faisant prendre conscience de l'importance du rôle des parents dans le suivi et la réussite scolaire des enfants, encourager les parents à une meilleure maîtrise de la langue française pour mieux communiquer oralement...- (PACTE 34 et ESSOR)
Plus de 150 parents accueillis
- Ateliers petits enfance et ludothèque Pergola en partenariat avec les écoles du quartier, la Maison Pour Tous Villon et la Maison de l'Enfance et de la Famille (Chant dessus dessous et Jouons en Ludothèque)
Plus de 200 enfants accueillis avec présence ponctuelle des parents

Accès à la culture, aux sports et aux loisirs éducatifs

- Accueil sportif et de loisirs pour les jeunes de 12 à 17 ans du quartier : **200 jeunes accueillis tous les mercredis après-midi et les samedis matins hors vacances scolaires ainsi que tous les jours pendant les vacances scolaires de 10 h à 18 h avec sorties ponctuelles à la journée (UFOLEP 34).**
- Pratique du taekwondo au sein du gymnase du Petit Bard : **près de 200 jeunes accueillis à l'année (GTKD)**

- Animations sportives dans le quartier pour les jeunes, les adultes et les femmes (running, fitness.) au sein du plateau sportif, du stade Alain Dellyle et de la MPT Villon. Une course parents/enfants (Petit Bard / Pergola à vos marques, prêts Quartier) également mise en œuvre qui a rassemblé près de 400 personnes (Montpellier Petit Bard Athlétique).
- 6 stages et séjours à vocation culturelle organisés pour les jeunes enfants du quartier - 8-12 ans- (ESSOR et compagnie Intermezzo)
- 1 séjour scientifique à destination de 8 jeunes du quartier (Les Petits Débrouillards)
- Activités autour des sciences et des techniques (sciences au service de la co-éducation, stage d'approfondissement en bricolage « mobilier urbain » pour les ados du centre de loisirs du quartier, accompagnement d'un projet d'habitants - l'association la Main verte -,... - : **265 personnes touchées dans l'année, en majorité des jeunes** (Les Petits Débrouillards).

COMMISSION D'INSERTION PETIT BARD / CEVENNES / CELLENEUVE

Outils d'insertion de proximité des jeunes



La commission d'insertion du Petit Bard- Pergola/Cévennes, à l'origine des autres commissions, est née en novembre 2006, suite aux tensions à l'embauche qui ont eu lieu entre des jeunes et des entreprises mandatées pour réaliser des travaux de rénovation urbaine se déroulant au sein du quartier Petit-bard - Pergola.

Afin de répondre à cette demande d'emploi localisée de manière coordonnée, un groupe de travail, appelé « groupe projet » avait été créé. Ce dernier était composé notamment des acteurs suivants : Pôle Emploi, MLJ3M, MPT Villon, GIP DSUA, Associations NOUAS, Pil'emploi, APIJE. Les bases du travail coopératif et de proximité en faveur de l'insertion des jeunes des quartiers étaient posées. Celles-ci inspireront, d'ailleurs, les acteurs du territoire Gely - Figuerolles – Gambetta, qui créeront fin 2012 une commission d'insertion animée par l'antenne Croix d'Argent de la MLJ3M.

Profitant de cette dynamique et des permanences installées au sein des Maisons Pour Tous des quartiers Petit-Bard - Pergola et Cévennes, la commission d'insertion du Petit Bard - Pergola et Cévennes, qui a connu une période de latence par manque de moyen, est relancée en 2014. La fréquence est désormais régulière. Viendront par la suite la commission d'insertion Mosson (Paillade, Hauts de Massane) en 2015 et une dernière en 2020 sur les quartiers Aiguelongue - Pompignane et Vert-bois.

Au nombre de 4 aujourd'hui, les commissions d'insertion sont animées par la MLJ3M et elles réunissent mensuellement, en moyenne 10 à 15 participants par commission. Elles visent à apporter des propositions concrètes, individualisées et coordonnées aux jeunes les plus éloignés de l'emploi.

Témoignages

« Au sein de la commission d'insertion « Petit Bard-Pergola / Cévennes / Celleneuve », les jeunes sont orientés par différents acteurs professionnels et sociaux : amis, famille, associations de quartiers et acteurs de terrain (notamment par les éducateurs de la prévention spécialisée APS34, Pil'Emploi, NOUAS, des clubs sportifs...) et enfin par les conseillers de la MLJ3M pour les actions collectives », précise la conseillère médiatrice à la MLJ3M sur le territoire Petit Bard - Pergola, Cévennes, et Celleneuve.

Des permanences viennent consolider la possibilité de construire des parcours personnalisés :

- permanences assurées au sein des locaux de la Maison Pour Tous « François Villon » les mardis après-midi (consacrés aux suivis) et mercredis matins (dédiés à la mise en œuvre de projet)
- permanences exercées au sein des locaux de la Maison Pour Tous « Jean-Pierre Chabrol » chaque jeudi après-midi.

« L'activité des commissions ainsi que la fréquentation des permanences ont été importantes sur l'année 2019. C'est, en effet, plus de 88 jeunes qui ont été accompagnés par la Commission Insertion et plus de 335 jeunes qui ont été reçus lors de 84 permanences », souligne le responsable territorial de l'antenne du Secteur Ouest MLJ3M.

La recette fonctionne, non seulement en termes de volume de jeunes accompagnés mais également au niveau des résultats d'insertion. Parmi ceux-ci, 57 jeunes ont trouvé un emploi dont 8 en CDI et 5 jeunes ont intégré une formation qualifiante.

Ayoub, fait partie de ces jeunes de quartier qui ont eu besoin à un moment donné de leur parcours d'être écoutés, conseillés, remis en confiance par plusieurs professionnels au travers de la mobilisation de différents dispositifs qui sont autant d'occasions pour échanger sur leur projet de vie et notamment professionnel. Une première rencontre avec un éducateur du club de prévention APS34 lui a permis d'intégrer un chantier éducatif puis d'échanger avec la conseillère médiatrice du territoire Petit-Bard en particulier au sujet des opportunités d'insertion professionnelle dont il pourrait se saisir.

« Nos premiers entretiens ont été consacrés à son parcours, ses échecs, les difficultés familiales qu'il rencontre ainsi que les différents éléments rythmant son quotidien actuel », explique Camille. De fil en aiguille, un lien de confiance s'est installé et très rapidement, Ayoub a découvert et confirmé le secteur qui l'anime : la restauration. Depuis, Ayoub a cherché et trouvé par lui-même un employeur dans ce secteur. Il a sollicité sa conseillère pour l'accompagner dans la mise en place d'un apprentissage (en CAP).

E-accès aux droits FACE Hérault

Contexte

FACE Hérault, en tant que club d'entreprises, se mobilise pour lutter contre toutes les formes d'exclusion. Parmi les facteurs d'exclusion, l'accès et la maîtrise de l'outil informatique touchent particulièrement les publics issus de quartiers Politique de la Ville. En effet, de nombreux habitants de ces quartiers n'ont pas accès à l'outil informatique, n'en ont pas la maîtrise ou n'ont pas de connexion. En parallèle, la dématérialisation des démarches administratives par les institutions publiques est croissante d'année en année, éloignant de leurs droits toute une frange de la population.

Objectifs

Fort de ce constat, et afin de faire évoluer ses pratiques et accompagner au mieux les habitants à l'autonomie à l'outil informatique, Face a déployé en 2018 et développé en 2019 « Le café social numérique ». Ce lieu est équipé d'ordinateurs fixes et de tablettes qui permettent l'apprentissage par la mise en pratique. Les habitants sont aussi encouragés à venir avec leur propre matériel pour que l'apprentissage soit le plus adapté. Un médiateur numérique accompagne ainsi les habitants dans leur accès aux droits par l'utilisation de l'outil informatique.

Des ateliers sont construits et animés en fonction des besoins et de la demande du groupe. Les besoins exprimés par les publics sont liés à l'initiation, à la création de boîtes mail, à l'appropriation des espaces personnels en ligne (Pôle emploi, CAF, CARSAT...).



Résultats 2019

- **37 ateliers** d'E accès aux droits mis en place et réunissant **194 participants** (ateliers collectifs)
- En accompagnement individuel, **ce sont 566 démarches en ligne accomplies avec les publics** sur des thématiques de la vie quotidienne

C – Territoire Centre



Gély



Figuerolles

Gély et Figuerolle en chiffres

	Population	Indice de Jeunesse	Part ménage 1 pers. (%)	Part ménage 5 pers. et + (%)	Part ménage Monoparental (%)	Taux pauvreté (%)	Taux diplômés bac et + (%)	Taux emploi 15- 64 ans (%)
Gély	1 324	1,8	42	nd	31	52	38	33
Figuerolles	3 419	1,2	53	5	12	43,1	57	47
Unité urbaine de Montpellier	414 047	1,2	41,7	nd	18,5	19,6	56	55

Source INSEE – DGFIP-CNAF, RGP 2013

Quartiers	Nombre de projets financés	Total Financements	Crédits spécifiques	Crédits de droit commun
Gély	10	127 965 €	86 975 €	40 990 €
Figuerolles	18	262 169 €	183 000 €	79 169 €
TOTAL	28	390 134 €	269 975 €	120 159 €

Source appel à projets 2019 du Contrat de Ville de Montpellier

1. Éléments de bilan - quartier Gély

Données de l'appel à projets du contrat de ville

En 2019, 10 projets ont été soutenus dans le cadre du Contrat de Ville, essentiellement dans les domaines éducatifs et culturels. Un projet concerne l'insertion professionnelle et un autre la promotion de la santé, tous deux portés par l'APAJ (Association Accompagnement de Parcours Adultes et Jeunes).

Le quartier a par ailleurs fait l'objet d'un premier projet de rénovation urbaine dans le cadre de l'ANRU (2004-2018). Quelques aménagements restent à réaliser par la Ville de Montpellier. Ils seront réalisés dans les années à venir hors du cadre de l'ANRU.

Accès à la culture

L'accès à la culture est une thématique bien développée au sein du quartier Gély. Le 29 mars 2019, un équipement important pour le quartier a été inauguré. Il s'agit du théâtre la Vista, qui a été installé dans la Chapelle de la cité Gély après plusieurs mois de travaux de réhabilitation (853 800 € dont 290 000 € financés par l'Etat au titre de la politique de la ville). Le théâtre est désormais géré par l'association La Vista.

Quelques actions ont été soutenues dans le cadre du Contrat de ville telles que l'organisation d'une journée de festival pluridisciplinaire et une parade au cœur du quartier, valorisant des propositions d'habitants du quartier, d'associations et d'artistes professionnels, **avec plus de 3 000 visiteurs** (association ADEMASS).

Education

L'association Lâche les mots, qui dispose d'un local au sein du quartier, propose des ateliers d'écritures pour les jeunes du quartier tout en faisant le lien avec les établissements scolaires (voir FOCUS ci-après).

Par ailleurs, les écoles Bazille et Roux mènent également des projets dont l'objectif est de changer les représentations autour de l'école en proposant un certain nombre d'activités avec des acteurs du quartier. Le projet comporte 4 axes d'intervention: découverte de lieux culturels, de pratiques artistiques, activités autour de jardins pédagogiques et partage des réalisations avec les familles. Les structures mobilisées dans ce projet sont les théâtres la Vista et la Plume, les associations Balthazar, Brand à part, APIEU et l'Opéra Comédie. Près de **250 élèves** ont bénéficié de ces actions.

Ces deux écoles s'investissent également dans le champ de l'alphabétisation en faveur des parents d'élèves. Au-delà de l'apprentissage du français, l'objectif est aussi de rendre plus accessible l'institution scolaire, les cours ayant lieu à l'intérieur des établissements. Les cours sont dispensés à raison **d'une fois par semaine, pour 6/8 personnes**.

Promotion de la santé

Des ateliers de quartier visant à favoriser l'accès aux informations et aux dispositifs sur des questions de santé (prévention des cancers et IST, dépistages, équilibre alimentaire...) se sont tenus toute l'année à la Maison Pour Tous Sarrazin les lundis de 14 h à 16 h, sauf pendant les vacances scolaires. Ces ateliers étaient ouverts à tous, mais ciblés sur des problématiques plutôt féminines. **25 femmes ont participé à l'atelier** avec une fréquentation moyenne de 6 à 8 personnes par atelier. Par ailleurs, 16 séances de sport ont été proposées dans le cadre de ce projet (association APAJ).

2. Éléments de bilan - quartier Figuerolles

Données de l'appel à projets du contrat de ville

En 2019, 18 projets ont été soutenus dans le cadre du Contrat de Ville. Comme pour le quartier Gély, la plupart des actions s'inscrivent dans les champs éducatifs et culturels. Un projet concerne le champ de l'insertion professionnelle porté par Via Voltaire et un autre s'inscrit dans le champ de l'accès aux droits, porté par l'APAJ.

Ces projets sont impulsés notamment par le réseau du collectif éducatif Gély/Figuerolles qui réunit l'ensemble des acteurs associatifs du quartier tels que l'APAJ, Balthazar, la Boutique d'Écriture, Brand à Part et PEPS.

Accès à la culture

96 enfants âgés de 3 à 10 ans participent à des ateliers sur les arts du cirque, sur temps scolaire et hors temps scolaire (association Balthazar).

Par ailleurs, **4852 places** de théâtre sont distribuées grâce à la carte Pass VISTA, nominative et gratuite, valable pour une saison et permettant aux habitants d'accéder à tous les spectacles de la programmation pour la somme de 2 euros par personne (Théâtre la Vista).

Apprentissage de la langue française (ateliers sociolinguistiques)

98 adultes et jeunes bénéficient de cours de français, d'ateliers d'écriture, de pratique artistique et de sorties culturelles, à raison de trois fois par semaine pour les adultes et deux fois par semaine pour les jeunes scolarisés (Boutique d'Écriture).

Des livres à soi Boutique d'écriture

Des livres à soi est un programme de médiation à la littérature jeunesse, principalement déployé dans les QPV (en 2019 à Figuerolles, la Mosson et la Pompignane), qui recourt au livre jeunesse comme vecteur d'inclusion sociale et de soutien à la parentalité. Il s'organise avec deux structures de proximité que fréquentent les familles, la Boutique d'écriture et le centre social 1 001 familles-Alisé.

8 à 9 ateliers (à raison d'un par mois) permettent aux parents en difficulté de lecture, de se familiariser et de se former à l'usage du livre et de l'album jeunesse pour installer ce dernier dans les pratiques familiales et la relation à leurs enfants. En amont, les professionnels, volontaires, et bénévoles des deux structures seront formés et accompagnés pour développer la place du livre de jeunesse dans leurs structures et leurs pratiques, et pour animer les ateliers avec les parents et les sorties familiales.

Au plan opérationnel, la Boutique d'écriture, outre les groupes qu'elle anime en direct, coordonne les deux projets et accompagne la collaboration avec les professionnels du livre et de la lecture : sorties préparées des familles en bibliothèque, en librairie et/ou sur des événements littéraires locaux. Chaque famille bénéficie de 80 euros de chèque lire et chaque structure d'une dotation de 300 euros pour compléter et actualiser son « espace lecture ».

La boutique d'écriture coordonne également l'organisation d'une rencontre finale lors de la fête des langues « le temps des murmures » qu'elle organise en début d'été. Elle complète les formations (animations plurilingues, jeux linguistiques et jeux de lecture...), accompagne les professionnels associatifs et les bibliothécaires à la rencontre nationale et propose un voyage au salon du livre et de la presse jeunesse de Montreuil.

Ce projet s'inscrit pour Figuerolles dans la dynamique globale « droits culturels et apprentissage tout au long de la vie » partagé au sein du collectif éducatif, ainsi que la dynamique « Montpellier ville apprenante ».



Résultats 2019

16 parents (dont 8 de façon assidue) et 41 enfants ont bénéficié de cette action en 2019. Les participants ont su consacrer du temps au projet et ont eu du plaisir à se retrouver. Ils ont exprimé l'envie d'aller plus loin en participant aux projets de l'Espace de vie sociale Alisé et en se faisant relais du projet auprès d'autres parents. En effet, les familles bénéficiaires sont formées à la médiation à la littérature jeunesse tout au long du projet.

Ce projet s'articule aussi avec les autres propositions des structures et permet de mobiliser les parents sur un certain nombre d'actions connexes : ateliers sociolinguistiques, sorties culturelles, soutien à la parentalité et à la scolarité.

Les Vacances s'écrivent Lâche les Mots

Objectifs

L'association Lâche les Mots, propose des ateliers d'écriture (écriture poétique, slam, récit) et des sorties culturelles pour les jeunes de la cité Gély. Dans un contexte marqué par un repli du quartier sur lui-même et une augmentation du trafic de produits illicites, ce projet permet aux jeunes de prendre confiance en eux pour rencontrer le monde extérieur, pour gagner en autonomie et pour éveiller leur curiosité. Ce travail s'appuie sur des prises de paroles, d'écrits, de prise de photos et tous les outils pouvant leur apporter un recul vis-à-vis d'eux-mêmes. Ce projet a aussi pour objectif d'encourager les parents à prendre part aux sorties organisées.

Les ateliers ont lieu tous les jours de 14 h à 17 h, pendant toutes les vacances scolaires sauf le mois de juillet.



Résultats 2019

En 2019 les garçons ont été un peu plus présents aux ateliers. Néanmoins, la mixité avec les filles a été problématique. Les familles ont été très présentes et une bonne relation a été établie avec l'animatrice. Les adolescents aiment prendre la parole pour discuter de sujets liés à la santé, leurs ressentis du monde, etc. Là aussi, une relation de confiance s'est progressivement mise en œuvre avec les jeunes.

Enfin, l'animatrice tente également de faire le lien avec les établissements scolaires du quartier afin de lutter contre le phénomène d'absentéisme.

D – Territoire Sud



Lemasson



Prés d'Arènes



Pas du Loup

Lemasson, Prés d'Arènes et Pas-du-Loup/Val de Croze en chiffres

	Population	Indice de Jeunesse	Part ménage 1 pers. (%)	Part ménage 5 pers. et + (%)	Part ménage Monoparental (%)	Taux pauvreté (%)	Taux diplômés bac et + (%)	Taux emploi 15- 64 ans (%)
Lemasson	1 245	1,3	28	9	28	32,3	nd	52
Prés d'Arènes	4 458	2,1	39	10	21	38,9	35	57
Pas du Loup – Val de Croze	3 245	2,1	33	13	24	44,7	30	44
Unité urbaine de Montpellier	414 047	1,2	41,7	nd	18,5	19,6	56	55

Source INSEE – DGFIP-CNAF, RGP 2013

Quartiers	Nombre de projets financés	Total Financements	Crédits spécifiques	Crédits de droit commun
Lemasson	10	57 700 €	38 500 €	19 200 €
Prés d'Arènes	14	128 011 €	85 600 €	42 411 €
Pas du Loup-Val de Croze	13	111 530 €	74 330 €	37 200 €
TOTAL	37	297 241 €	198 430 €	98 811 €

Source appel à projets 2019 du Contrat de Ville de Montpellier

1. Éléments de bilan - quartier Lemasson

Données de l'appel à projets du contrat de ville

10 projets ont été financés dans le cadre du contrat de ville en 2019. Les projets se répartissent de façon homogène entre les différents enjeux du Contrat de Ville. Le centre social ADAGES est l'un des acteurs qui intervient au sein du quartier, de même que le RC Lemasson (voir FOCUS ci-après).

Prévention, éducation et loisirs éducatifs

91 jeunes âgés de 11 à 17 ans, ont fréquenté l'espace jeunesse du centre social ADAGES le soir en semaine et durant les vacances scolaires et ont pris part, de manière ponctuelle, aux différents événements et sorties organisés (ADAGES)

48 jeunes âgés de 11 à 17 ans ont bénéficié d'accompagnement scolaire et/ou d'un accueil s'ils étaient exclus temporairement de l'établissement scolaire (ADAGES).

Apprentissage de la langue française

48 adultes ont bénéficié de cours de français, répartis selon leurs niveaux, 6 h par semaine (ADAGES)

Accès aux droits

47 adultes ont été accueillis dans le cadre de l'accompagnement individualisé pour l'accès aux droits, issus soit de demandes spontanées, soit via une orientation par les travailleurs sociaux de secteur ou de structures d'hébergement (ADAGES)

2. Éléments de bilan - quartier Pas-du-Loup, Val de Croze

Données de l'appel à projets du contrat de ville

En 2019, 13 projets ont été soutenus dans le cadre du contrat de ville dans les thématiques de l'éducation, du sport et de la culture.

Les établissements scolaires jouent un rôle particulièrement actif au sein de ce QPV. En effet, le collège Marcel Pagnol propose des actions portant sur le maintien des liens avec les parents ou l'accès à la culture (sorties culturelles et pratique d'une activité telle que la danse ou du théâtre). Des associations telles que Octopus Expression ou SEVE interviennent par ailleurs dans les écoles primaires du quartier (écoles Schœlcher, Louisville et Léo Mallet) pour des projets favorisant la pratique d'activités culturelles et artistiques.

Par ailleurs, en septembre 2019, un réseau de quartier « Pas du Loup – Val de Croze » a été créé. De nombreux acteurs locaux ont souhaité s'y investir, certains œuvrant déjà dans d'autres quartiers (club de Taekwondo 3MTDK). Il s'organise autour de la MPT Colucci.

Education

50 jeunes âgés du CP à la 3ème bénéficient de l'accompagnement à la scolarité, deux fois par semaine (3MTKD)

Accès à la culture, aux loisirs éducatifs et aux sports

4 semaines d'activités ont été organisées pour 30 jeunes (15 filles et 15 garçons) âgés de 14 à 17 ans par semaine, soit **120 jeunes** au total qui ont bénéficié d'une offre de loisirs pendant l'été. 15 stages sportifs le dimanche ont également été organisés pendant toute l'année 2019, à destination des enfants âgés entre 9 et 16 ans et issus des QPV de Montpellier. 10 stages étaient réservés pour les 9/12 ans et 5 stages pour les 13/16 ans. Au total, **700 enfants** ont été accueillis, soit une moyenne de 50 enfants par stage (3MTKD).

Par ailleurs, tout au long de l'année, sur les principes de l'éducation populaire, un club-jeux ados qui utilise des supports ludiques a été mis en place. **133 jeunes** âgés de 6 à 17 ans ont bénéficié de cette action (association Jouons en Ludothèque).

Les établissements scolaires ont aussi mis en œuvre des projets à destination des élèves. Deux classes des écoles primaires Shoelcher et Louisville, soit **42 élèves**, ont ainsi été sensibilisés à l'histoire de Montpellier et à l'expression théâtrale. Enfin, **une classe de cycle 3** de l'école Shoelcher a été sensibilisée au civisme par l'expression théâtrale (thématiques liées à la solidarité, le respect de l'environnement urbain, le respect des individus, association Octopus Expression).

3. Eléments de bilan - quartier Prés d'Arènes

Données de l'appel à projets du contrat de ville

En 2019, 14 projets ont été soutenus au titre du contrat de ville dans les thématiques suivantes : éducation, accès à la culture, accès aux droits, apprentissage du français, prévention de la délinquance et citoyenneté. Les principales associations du quartier qui mettent en œuvre des projets éducatifs et socioculturels sont Cité Citoyenne, Jasmin d'Orient, Radio Clapas, les CEMEA, le Secours Populaire. A noter que le collège Gérard Philipe porte deux actions portant sur la relation familles/école et l'amélioration du climat scolaire.

Education

Des interventions visent à sensibiliser les jeunes aux disciplines scientifiques via différents ateliers ludiques au sein de l'espace public, des écoles, de la Maison pour tous L'Escoutaire et la Maison de quartier JP Caillens. En 2019, **360 jeunes** âgés de 7 à 25 ans ont bénéficié de cette action. (Association Petits Débrouillards Occitanie).

Par ailleurs, **40 élèves** des écoles primaires et du collège bénéficient de l'accompagnement à la scolarité (Cité Citoyenne).

Accès aux droits

Une aide pour faire les demandes de bourse et utiliser le logiciel pronote a été proposée à **700 parents et élèves** (Cité Citoyenne).

Par ailleurs, la Fédération Départementale des Familles Rurales de l'Hérault met en place deux permanences par semaine sur le quartier Prés d'Arènes au siège de la fédération et à la Maison de quartier JP Caillens pour accompagner les personnes dans leurs démarches administratives, dans la constitution des différents dossiers (MDPH – CAF – CARSAT – Sécurité Sociale...) ou dans la simple compréhension d'un courrier. **259 personnes** ont bénéficié de cette action. (FDFRH 34)

Enfin, **95 adultes** ont bénéficié d'une action de lutte contre l'illettrisme numérique (Jasmin d'Orient).

Ateliers philo et méditation (SEVE)

Objectifs

Les « ateliers philo et méditation » proposés par l'association SEVE visent à faciliter l'esprit de réflexion sur différents thèmes philosophiques et civiques, l'expression en groupe, l'argumentation de ses positions, l'écoute de l'autre, la co construction, l'esprit critique, une meilleure estime de soi, et, au travers de l'outil « attention », une meilleure gestion des émotions. L'objectif est aussi d'aider les enfants à grandir en humanité et en discernement, et d'apporter une vision du monde plus ouverte, d'apporter de la réflexion et de l'esprit critique.



Résultats 2019

L'action s'est déployée à l'école Schœlcher, pour 5 classes comprenant au total 75 élèves : 1 classe de CM2, 1 de CM1/CME2, 1 de CM1, 2 CE1 groupés. Les ateliers ont eu lieu tous les 15 jours, durant une heure, dans une salle dédiée, assis en rond, avec la présence des enseignants et des AVS.

Selon l'âge et la maturité, des rôles sont confiés par l'animateur pour responsabiliser l'enfant : gardien du temps, gardien des mots importants. Une trace écrite est consignée dans des cahiers : mots, réflexions, dessins, selon l'âge et les capacités de chacun. Les enseignants observent l'atelier en étant extérieurs au cercle de discussion, et cela leur permet de voir et d'entendre les enfants dans une posture et une implication différente de celle de la classe, et ainsi découvrir peut-être d'autres potentiels de ceux-ci.

Le retour des enseignants est positif. Ils remontent, selon les classes, davantage d'attention, un meilleur investissement dans les apprentissages, une meilleure ambiance dans la classe, une réintégration d'élèves exclus par le groupe et plus de maturité. Par ailleurs, les enfants se souviennent des ateliers de l'année dernière notamment les thèmes abordés et les discussions. Ceux qui ne sont pas repris dans le dispositif le regrettent et viennent le dire à l'association.

Concernant la pratique de l'attention, les enfants s'en saisissent assez volontiers et leur retour est positif. Près de 60 % des enfants déclarent s'impliquer « toujours » ou « souvent » dans la pratique de l'attention en début d'atelier.

45 % des enfants ressentent de la détente pendant la pratique, ce qui favorise leur disponibilité et leur attention pour la discussion philosophique. 30 % disent l'intégrer à leur vie quotidienne à la maison. Après les ateliers, 60 % des enfants disent avoir reparlé des thèmes, en majorité avec leurs parents, et également avec leurs amis.

80 % des élèves disent repenser à ce qui s'est dit pendant les ateliers philo.

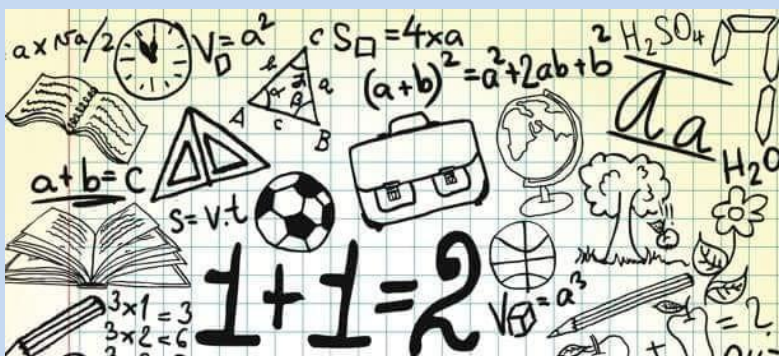
Le coup de pouce RC LEMASSON

Objectifs

Le projet « coup de pouce » porté par le RC Lemasson a pour but l'accueil, le suivi, l'accompagnement scolaire et professionnel des publics adolescents 13-25 ans issus du QPV, qu'ils soient adhérents au club ou non. Le soutien scolaire s'effectue deux fois par semaine, les mardis et jeudis, de 17 h à 19 h.

Le sport en général et le football en particulier sont des vecteurs d'éducation et de citoyenneté. L'association travaille en lien avec les enseignants et les parents autour des objectifs suivants :

- approfondir les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être dans les domaines sportifs, scolaires et éducatifs,
- accompagner la recherche de stage en entreprise,
- favoriser l'insertion professionnelle des jeunes,
- accompagner les demandes des jeunes en fonction de leurs besoins vers les institutions existantes sur le quartier.



Résultats 2019

120 jeunes ont bénéficié d'un accompagnement en 2019. L'action en est à sa sixième année d'existence. L'association note une évolution favorable des comportements, une meilleure implication des jeunes dans le suivi de leur scolarité.

S'agissant de l'insertion professionnelle, deux jeunes ont trouvé des postes en CDI en tant que comptable, 3 jeunes ont été embauchés en tant que services civiques au sein de l'association. Plusieurs jeunes ont trouvé des stages avec l'aide de l'association.

E – Autres territoires



Pompignane



Aiguelongue



Vert-Bois

Pompignane, Aiguelongue et Vert-Bois en chiffres								
	Population	Indice de Jeunesse	Part ménage 1 pers. (%)	Part ménage 5 pers. et + (%)	Part ménage Monoparental (%)	Taux pauvreté (%)	Taux diplômés bac et + (%)	Taux emploi 15-64 ans (%)
Pompignane	1 198	nd	42	9	22	38,9	33	56
Aiguelongue	1 095	1,4	50	11	19	43,1	nd	39
Vert Bois	2 012	nd	78	nd	nd	39,6	58	44
Unité urbaine de Montpellier	414 047	1,2	41,7	nd	18,5	19,6	56	55

Source INSEE – DGFIP-CNAF, RGP 2013

Quartiers	Nombre de projets financés	Total Financements	Crédits spécifiques	Crédits de droit commun
Pompignane	5	20 500 €	11 000 €	9 500 €
Aiguelongue	4	7 600 €	7 600 €	
Vert Bois	1	6 500 €	6 500 €	
TOTAL	10	34 600 €	25 100 €	9 500 €

Source appel à projets 2019 du Contrat de Ville de Montpellier

1. Éléments de bilan - quartier Aiguelongue

Données de l'appel à projets du contrat de ville

Aiguelongue est le plus petit des QPV en nombre d'habitants. De fait, un seul acteur associatif est soutenu dans le cadre du contrat de ville. Il s'agit de l'association Bien Vivre à Aiguelongue qui met en œuvre des projets au sein de thématiques variées : permanences d'accès aux droits, animation d'un espace jeunesse, ateliers sociolinguistiques, aide à la recherche de stages pour les élèves de 3^{ème} (voir FOCUS ci-après).

En 2019, le quartier d'Aiguelongue a accueilli une nouvelle équipe d'éducateurs de l'APS 34 (Association de Prévention Spécialisée). Les éducateurs d'APS 34 vont à la rencontre des jeunes considérés en risque de marginalisation dans leur milieu de vie en leur proposant une aide éducative.

2. Éléments de bilan - quartier Pompignane

Données de l'appel à projets du contrat de ville

5 projets ont été soutenus au titre de l'appel à projets du Contrat de Ville en 2019. Trois projets sont portés par la CLCV (Consommation Logement Cadre de Vie de Montpellier et environs) dans les domaines de l'accès à la culture, l'amélioration du cadre de vie et l'accès aux droits. Un projet est porté par JPA 34 (Jeunesse Plein Air 34) sur l'accompagnement de jeunes à l'organisation autonome de colonies de vacances. Enfin, un projet est porté par le MCKEV (Montpellier canoë-kayak eau vive) sur la pratique du canoë-kayak le long du Lez.

Par ailleurs, un réseau d'acteurs s'est constitué au sein du quartier de la Pompignane et favorise le partenariat, la communication autour des actions menées et l'émergence de nouvelles initiatives.

Enfin, le quartier de la Pompignane devrait connaître de nombreux changements ces prochaines années. En effet, une ZAC d'environ 12 hectares va désormais se développer autour du QPV. Ce projet va permettre notamment la création d'environ 1 400 logements et la réalisation de nouveaux équipements publics.

3. Éléments de bilan - quartier Vert-Bois

Données de l'appel à projets du contrat de ville

Un seul acteur est soutenu au titre du contrat de ville, il s'agit de l'association Passe Muraille qui anime un jardin partagé au cœur de la résidence (voir FOCUS ci-après). Le QPV Vert-Bois est un petit quartier, essentiellement composé d'étudiants et connaît de fait un renouvellement relativement important de sa population. Ces raisons expliquent le très faible nombre de projets développés au sein de ce quartier.

Jardins partagés au cœur de Vert Bois Passe Muraille

Objectifs

Ce projet de jardins partagés au cœur de Vert Bois, initié dès fin 2017 suite à la rencontre d'habitants du quartier désireux de s'impliquer dans l'amélioration du cadre de vie du quartier et de travailleurs sociaux du conseil départemental, s'est mis en place au cours de l'année 2018. Il a associé, dès son démarrage, les différents partenaires impliqués dans la démarche : ACM Habitat propriétaire des terrains, la Métropole de Montpellier, le conseil Départemental, l'association porteuse de la démarche (le Passe Muraille), un groupe d'habitants, le conseil citoyen ainsi que 3 associations (la radio associative du quartier Radio FM Plus, le Centre 665 et les Compagnons Bâtisseurs pour le volet aménagement).

L'objectif de ce projet est d'accompagner les habitants à créer et gérer collectivement un jardin partagé au cœur de leur résidence, et développer des activités favorisant les rencontres et collaborations intergénérationnelles autour du jardin partagé. Il s'agit également de valoriser son cadre de vie en le végétalisant et en favorisant la biodiversité.



Résultats 2019

Cette année, l'action a permis de mettre en place les aménagements avec les habitants, dont des jeunes du quartier, ainsi qu'une première saison de culture. Un noyau dur de jardiniers a vu le jour ; il s'est investi

dans l'organisation et la culture du jardin, et également, spontanément, dans d'autres espaces extérieurs de leur résidence.

Une dynamique autour du jardin avec les habitants et les associations du quartier (Radio FM+, Centre 665, Conseil citoyen de Vert Bois) s'est installée avec notamment :

- des réunions d'organisation du projet avec les habitants et les associations locales
- une communication régulière dans les entrées des bâtiments sur les événements au jardin et autour du jardin
- des ateliers intergénérationnels de construction et d'aménagement du jardin
- des ateliers de jardinage au fil des saisons
- des rencontres conviviales au jardin, co-organisées avec les jardiniers et les associations pour l'ensemble des résidents de Vert Bois : goûters partagés, repas partagé de rentrée en septembre 2019, goûter de la Chandeleur en février 2020.

Plus de 80 habitants participent à cette dynamique de valorisation du cadre de vie et de vivre ensemble.



Partage à Aiguelongue Bien Vivre à Aiguelongue

Objectifs

L'objectif de ce projet est de créer du lien social en relation avec tous les acteurs du quartier. Pour cela, le café des parents vise à accompagner les parents dans leur rôle de premier éducateur en lien avec la communauté scolaire. Ce projet fait suite au constat de l'association Bien Vivre à Aiguelongue de la nécessité des jeunes et de leurs familles de mieux vivre ensemble à l'école et au sein du quartier en se redonnant la possibilité de vivre des moments intergénérationnels, de partage et d'échanges.



Résultats 2019

Le projet se structure autour de plusieurs actions :

1/ Associer les parents à l'école via l'organisation d'un café des parents qui se déroule tous les mois au sein de l'école du quartier Sigmund Freud. En moyenne, 20 personnes participent aux séances en collaboration avec les acteurs du quartier disponibles, en présence de la directrice de l'école. Les thématiques sont co-construites avec les parents et les acteurs éducatifs. 9 rencontres ont été organisées en 2019 sur des sujets variés : la communication positive, les addictions aux écrans, l'accompagnement des enfants vers l'autonomie, le décrochage scolaire, le sommeil et l'alimentation. Ces rencontres permettent également de mobiliser certains parents et notamment les mères vers les cours d'alphabétisation et les jeunes vers les séances de soutien à la scolarité, deux fois par semaine (lundi et jeudi de 16 h 30 à 17 h 30 pour les primaires) au sein desquelles 15 enfants sont inscrits.

2/ L'organisation de sorties et de rencontres telles que la soirée Halloween qui a rassemblé 85 personnes et la fête du Nouvel An qui a rassemblé plus de 150 habitants du quartier.

3/ Divers ateliers créatifs durant les vacances scolaires (exemples : création de sacs, trousse à partir de vêtements usés, création de déguisements pour la fête d'Halloween, ateliers pâtisserie et cuisine du monde).

F – Tous territoires

Quartiers	Nombre de projets financés	Total Financements	Crédits spécifiques	Crédits de droit commun
Ensemble des territoires prioritaires	32	679 208 €	376 900 €	302 308 €

Source appel à projets 2019 du Contrat de Ville de Montpellier

1. Données de l'appel à projets du contrat de ville

Au titre de l'appel à projets, 32 projets ont été financés par les partenaires pour un montant à hauteur de 679 000 €. Ils concernent en particulier l'accès aux droits, à la culture et aux sports, l'éducation et le soutien à la jeunesse, et le développement économique - emploi- insertion.

La richesse de l'ensemble des quartiers prioritaires de la politique de la ville a été mise en lumière par l'association Kaïna, à travers les portraits d'habitants, qu'elle a réalisés en 2019 (voir Focus).

Enfin, les projets à vocation de développement économique, d'emploi et d'insertion concernent également l'ensemble des territoires et sont donc présentés ci-après à travers différents focus. Ces projets, développés dans le cadre du PODEM – contrat de ville, ont en effet un rayon d'intervention qui couvre bien souvent tous les territoires du contrat de ville.

2. Organiser le développement de l'activité économique, de l'emploi et de l'insertion professionnelle en faveur des quartiers

L'objectif visant à « organiser le développement de l'activité économique, de l'emploi et de l'insertion professionnelle en faveur des quartiers » s'est concrètement traduit **en 2016 par la mise en place d'un dispositif local, partenarial et innovant, le PODEM - Projet pour le Développement de l'Emploi Métropolitain**. Ce projet commun et territorialisé se caractérise par :

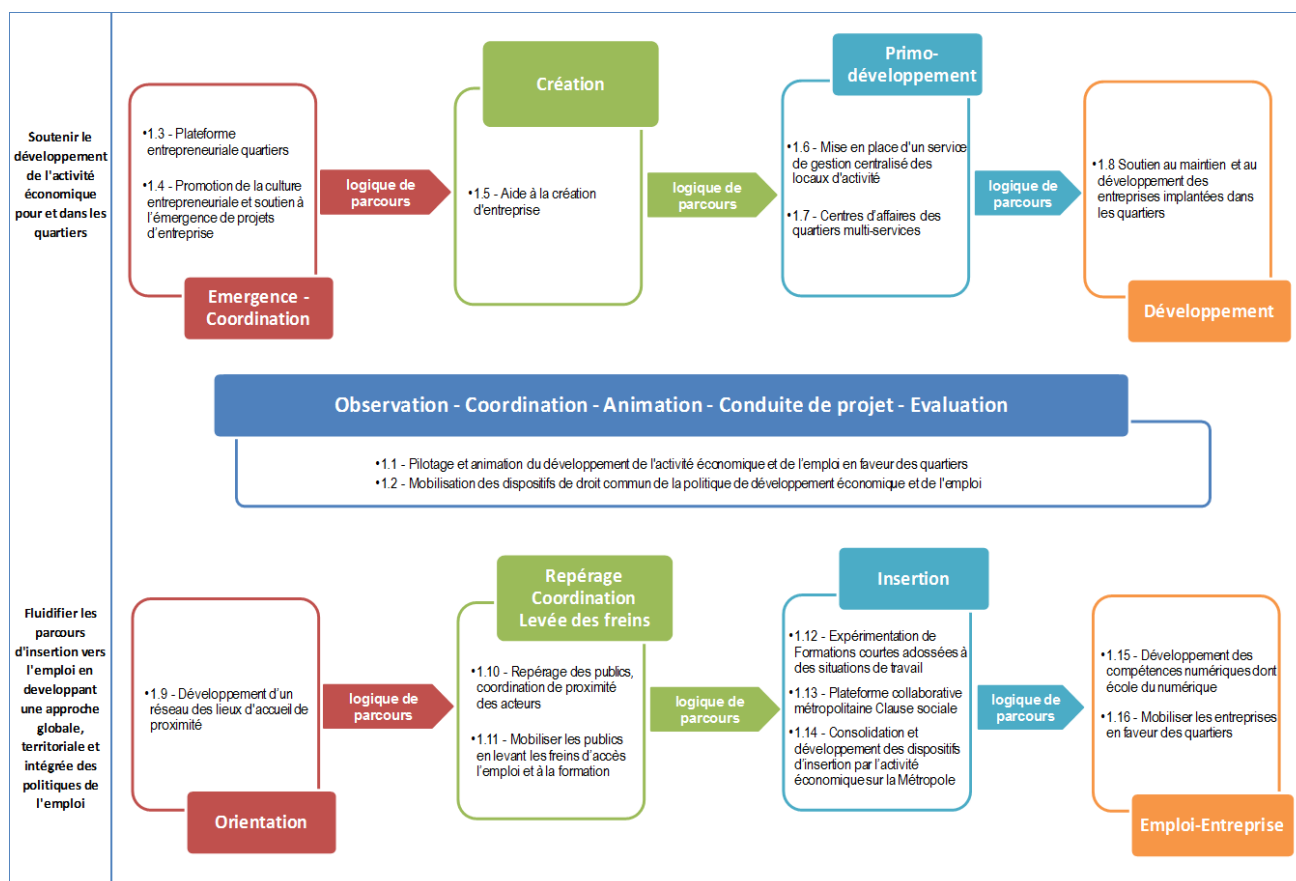
- la mise en place d'une **gouvernance copilotée par la Métropole et l'Etat et dédiée** aux questions de développement économique, d'emploi, d'insertion socioprofessionnelle, de formation et d'orientation,
- la **mobilisation renforcée des moyens de droit commun** de l'ensemble des signataires du Contrat de Ville en faveur des habitants des quartiers,
- la mise en œuvre d'un **plan d'action** partenarial et pluriannuel spécifiquement **adapté aux besoins des habitants**.



Le PODEM **associe étroitement les acteurs, chefs de file et/ou partenaires des politiques publiques sectorielles** de développement économique, d'emploi, d'insertion socioprofessionnelle, de formation et d'orientation parmi lesquels on retrouve les signataires du Contrat de Ville autour des services de l'Etat et de la Métropole : la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée, le Département de l'Hérault, la Ville de Montpellier, les acteurs du Service Public de l'Emploi (Pôle emploi, la Mission Locale des Jeunes et Cap Emploi), la Caisse des Dépôts et Consignations, la Chambre de Métiers, la CCI, la CAF, le CCAS et BPI France.

Comme indiqué en 1^{re} partie du rapport et à l'image des autres thématiques du contrat de ville, le **cadre opérationnel** (appelé également plan d'action) du volet développement économique et emploi au bénéfice des habitants des quartiers a été **ajusté**.

C'est un travail partenarial et participatif important qui a été mené durant l'année 2019 et qui a abouti concrètement à la **modification des fiches opérationnelles (voir schéma ci-dessous)**. Celles-ci se sont nourries des échanges, des réflexions, des propositions, des préconisations d'acteurs diverses qui ont été remontées à l'occasion notamment de l'évaluation à mi-parcours, de groupes de travail projet en présence des institutions partenaires, d'ateliers participatifs (world café) réunissant l'ensemble des conseils citoyens, des engagements renforcés de chacun des partenaires, des priorités gouvernementales...



Rappel des temps forts du PODEM

Chaque année, une **manifestation générale** autour du **PODEM** est organisée afin de valoriser la diversité des actions mises en œuvre et d'entretenir la mobilisation de tous les partenaires. Ce forum est complété par un **évènementiel thématique** mettant en avant une action ou un ensemble d'actions :

- 4 novembre **2016** : **Lancement du ProJect pour le Développement de l'Emploi Métropolitain (PODEM)** et signature des premières conventions d'application charte Entreprises & Quartiers
- 21 mars **2017** : **Evènementiel « Charte Entreprises et Quartiers »** : comment s'impliquer ? » à destination des entreprises.

- 14 mars **2018** : **Conférence** sur l'état d'avancement du **PODEM** (1^{er} édition)
- 29 novembre **2018** : Lancement de la « **Fabrique à entreprendre Mosson** »
- 26 mars **2019** : Forum **PODEM** (2^{ème} édition)

Les réalisations 2019 du plan d'actions

Le **plan d'action du Podem** se matérialise par **22 programmes** (16 à partir de 2020) appelés également fiches opérationnelles et une **soixantaine d'actions** (ou ensemble d'actions) par an en faveur principalement des habitants des quartiers.

Ces actions constituent majoritairement une **offre de services complémentaire des politiques publiques sectorielles** (Garantie jeunes, contrats aidés, services civiques, Ecole Régionale de la 2^{ème} chance, chantier d'insertion, dispositifs d'aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'une entreprise...) et **adaptée à toutes les phases d'un parcours professionnel**. Une partie importante de ces actions est portée par des associations qui souscrivent aux appels à projets annuels relevant de la politique de la ville. En 2019, **58 actions** (ou ensemble d'actions) ont été réalisées se déclinant dans les thématiques suivantes :



A noter que la mise en place de ces actions a été réalisée en **priorisant trois grands axes thématiques** :

- la mobilisation des entreprises,
- l'insertion professionnelle notamment des jeunes,
- le développement économique urbain des quartiers.

La mobilisation des entreprises

❖ La charte Entreprises et Quartiers

Cet outil vise à **mobiliser les entreprises et à les accompagner dans la mise en œuvre d'actions concrètes** (consignées dans une convention d'application) en faveur des habitants des quartiers prioritaires en les mettant notamment en relation avec des associations qui œuvrent en proximité. Depuis 2016, la démarche locale « Entreprises & Quartiers » est **pilotée par l'État et Montpellier Méditerranée Métropole**, en partenariat avec Pôle Emploi et la Mission locale et est co-animée avec FACE Hérault. Entre 2017 et 2019, les résultats font état :

- **de 55 conventions d'application signées ;**
- d'une trentaine de partenaires associatifs mobilisés ;
- d'une centaine d'actions menées individuellement par ces entreprises sur diverses thématiques (éducation, emploi, développement économique, mécénat...) et près de 200 participations d'entreprises dans des actions collectives ou événements en faveur des habitants des quartiers.

Voir les 2 focus sur des exemples d'engagement dans le champ du mécénat et de l'éducation.

L'insertion professionnelle avec une priorité sur le public jeune des quartiers

❖ La plateforme collaborative métropolitaine Clause sociale

Cette plateforme, pilotée et portée par Montpellier Méditerranée Métropole et soutenue par l'État et le Fonds Social Européen, permet de déployer une **offre de service « clé en main »** en direction de donneurs d'ordres, d'entreprises et de partenaires de l'emploi et de l'insertion. L'objectif est de **faciliter l'application de la clause sociale afin d'accroître de manière quantitative et qualitative les opportunités d'insertion.**

La plateforme se compose **d'une équipe dite « de facilitateurs »** au sein de la Métropole en charge de la gestion et du suivi de la clause qui a été récemment renforcée.

Chiffres clés 2019 :

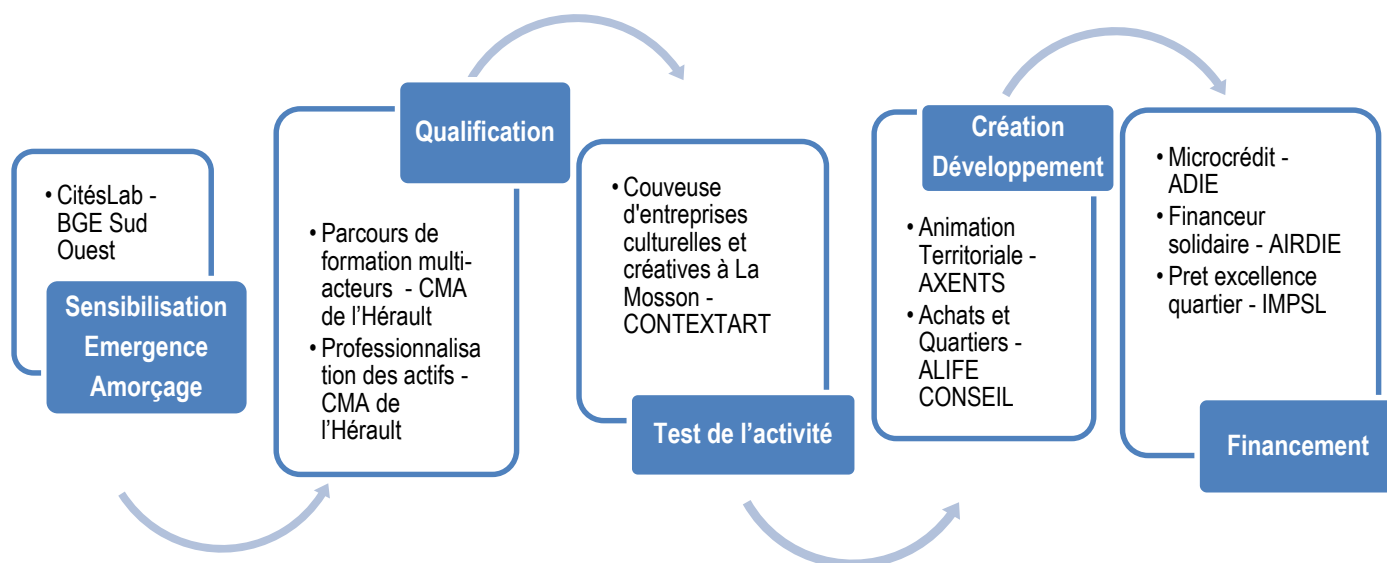
- plus de **335 000 heures d'insertion réalisées (241 000 en 2018 contre 140 000 heures en 2017) dont 8 195 heures formation par 664 salariés** (dont toujours 85 % avec un faible niveau de qualification (CAP, BEP et infra) et **34 % issus des Quartiers Politique de la Ville**),
- **39 % des personnes sorties du dispositif** clause sociale ont trouvé un **emploi durable** de type CDD+6 mois ou CDI et **30 % des autres sorties positives** des clauses sociales sont sur les CDD courts, des formations qualifiantes et de l'intérim régulier.
- **150 entreprises concernées, 26 maîtres d'ouvrage** engagés, un partenariat étroit avec les acteurs du Service Public de l'Emploi : Pôle Emploi, Mission Locale des Jeunes métropolitaine et Cap Emploi.
- **10 structures d'Insertion par l'Activité Economique** ont réalisé 46 % des heures,

Voir Focus sur un temps fort de la plateforme collaborative clause sociale ainsi qu'un partenaire de l'insertion par l'activité économique.

Le développement économique urbain des quartiers

Conscient que le **développement économique urbain** des quartiers pouvait constituer une des **solutions pour lutter efficacement contre le chômage** que ce soit à travers la création et le développement d'entreprises ou bien à travers l'implantation de nouvelles entreprises, Montpellier Méditerranée Métropole et ses partenaires (l'Etat, la Caisse des dépôts, l'Agence France Entrepreneur intégrée désormais à BPI France et la Région Occitanie) ont engagé dès 2016 un travail visant à déployer **une offre d'accompagnement adaptée à toutes les étapes du parcours de création-développement d'entreprise et dédiée aux habitants des quartiers.**

Le **schéma des réalisations 2019** ci-dessous témoigne de la construction d'une chaîne d'accompagnement en faveur des entrepreneurs des quartiers :



Une **bricole complémentaire** de cet arsenal est en construction, à savoir **l'offre immobilière à vocation économique**. Celle-ci s'inscrit dans le Nouveau Projet de Renouvellement Urbain de Montpellier Méditerranée Métropole. A travers la création d'équipements en faveur du développement économique, l'enjeu est double : d'une part, faire de la Mosson un lieu de destination économique et d'autre part, soutenir le potentiel économique endogène du quartier.

Pour cela, une programmation immobilière est en cours de conception et de validation par l'ANRU. Celle-ci se compose notamment **d'un Centre d'Affaires des Quartiers (CAQ)**.

Les Centres d'Affaires des Quartiers, appelés plus communément CAQ, désignent des **équipements implantés dans un quartier prioritaire de la politique de la ville qui offrent une solution d'hébergement ainsi qu'un ensemble de services notamment de suivi post-crédation à moindre coût**, à destination de créateurs d'entreprise notamment des quartiers prioritaires, mais pas exclusivement.

EDUCATION

Chez Dell Technologies, les collégiens des quartiers prioritaires découvrent la diversité des métiers informatiques



Mobiliser les acteurs économiques du territoire afin qu'ils s'engagent à **faire découvrir leur filière et leur métier** de manière à ouvrir le champ des possibles aux enfants des quartiers et ainsi faciliter l'orientation et la réussite scolaire constitue un des **axes prioritaires de la charte « Entreprises & Quartiers »**.

Chaque année sur Montpellier, des entreprises ouvrent leur porte pour accueillir des collégiens. Dell Technologies fait partie de ces entreprises qui s'impliquent en faveur de la diversité, de la parité et de l'alternance. Ainsi, le **site du Millénaire à Montpellier a accueilli en 2019, 22 jeunes de troisième**, venus des collèges montpelliérains des Aiguerelles, des Garrigues et des Escholiers de La Mosson en stage d'observation.

A travers cette démarche, Dell Technologies a souhaité piloter un **programme d'accueil de stagiaires, rassemblant des groupes d'une quinzaine de collégiens des quartiers prioritaires de Montpellier et des enfants d'employés**. « *La diversité est un élément clé pour Dell Technologies. Sur le site, nous avons 32 nationalités. Au total, l'action mobilise 120 personnes chez Dell* » souligne Jérôme Fourré, directeur commercial grands comptes, qui participe au programme.

L'action engage les collégiens dans un parcours complet de cinq jours, dévoilant la quinzaine de métiers (commerce, support technique, marketing, ressources humaines, etc.) exercés sur le site montpelliérain, où travaille un millier de personnes. Aux présentations de l'entreprise s'ajoutent des témoignages du directeur général France Stéphane Huet, de la directrice du site Muriel Avinens, de managers comme Jérôme Fourré, des déjeuners partagés avec des employés, des immersions auprès de collaborateurs du commerce et du support technique...

Le site montpelliérain est aussi engagé sur le thème de la parité avec une participation au programme « Wi-filles » d'initiation aux métiers techniques de l'informatique. « *Nous accueillons une vingtaine de jeunes filles motivées durant les vacances. Nous souhaitons qu'elles deviennent des avocates des métiers numériques* », affirme Jérôme Fourré. Le site montpelliérain vise la parité, il compte aujourd'hui 38 % de femmes.

Dell promeut également l'alternance et forme près de 80 jeunes avec six écoles de commerce de Montpellier, Pérols et Jacou (Mbway, MBS, Idrac, Idelca, Keyce et ESG). Depuis 2019, l'alternance a gagné les métiers du support technique de Dell et une dizaine de jeunes se forme dans les écoles montpelliéraines CESI et EPF.

CONCOURS TALENTS DES QUARTIERS 2019

Cinq entrepreneurs primés sur les chemins de la réussite



Le concours Talents des Quartiers est un outil de l'action CitésLab portée par la BGE, qui vise à sensibiliser les habitants des quartiers à la création d'activités et à favoriser l'amorçage de projets. Ce concours local (déclinaison du concours national talents des cités) met en lumière les réussites et parcours des porteurs de projets ou créateurs des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville de Montpellier. Il est soutenu par l'Etat, la CCI Occitanie et la CCI Hérault, Montpellier Méditerranée Métropole, la Ville de Montpellier, le Département de l'Hérault, BPI France, la Fondation Nexity.

Lors de la 15^{ème} édition qui s'est déroulée, le 29 novembre, Talents des Quartiers a décerné des prix à cinq créateurs d'entreprise ou porteurs de projet des quartiers montpelliérains de la politique de la ville.

Témoignages

« Quand on est soutenu et valorisé, on a envie d'aller encore plus loin ! », se réjouit **Mohamed Nassiri** qui a remporté le prix de la création remis par la vice-présidente de Montpellier Méditerranée Métropole, déléguée au développement économique et à l'attractivité. A la suite d'une mission d'intérim dans le secteur du nettoyage extrême (désinfection de locaux insalubres, ou après un décès), il a découvert les dispositifs d'accompagnement à la création d'entreprise au forum de La Place Créative il y a un an, et, avec le soutien d'Initiative Montpellier Pic Saint-Loup, fondé sa propre activité, **D3 Nettoyage**.

Même parcours réussi pour **Rubén Alvarez**, mention spéciale dans la catégorie création, qui a ouvert un restaurant, **la Nacional cantina mexicaine**, dans le quartier Figuerolles. « J'ai eu envie de partager la culture de mon pays à travers sa gastronomie », témoigne le Montpelliérain d'origine mexicaine,

convaincu que le « *French dream* » est possible. « *Si vous avez un projet, ne lâchez rien et entourez-vous de gens positifs* », conseille-t-il.

Talents des Quartiers récompensait également deux porteurs de projets : **Johanès Adedemi** est lauréat de la catégorie Emergence avec son associée Chamilat Daoud. Leur idée : utiliser le wax, tissu de coton imprimé, très populaire au Bénin et dans de nombreux pays d'Afrique, pour la décoration intérieure, le linge de maison et le prêt-à-porter. Créateurs de modèles, ils s'apprêtent à lancer leur site web et comptent ouvrir une boutique.

Mention spéciale dans la même catégorie, **Ayoub Yani** s'est passionné pour les techniques d'impression hydrographique qui permettent de décorer de grands véhicules comme de petits objets. Il ne lui reste plus qu'à trouver un local pour lancer son activité.

Prix « Entrepreneuses de la ville » : Nadia Akil et son Empire des Sans. Elle a gagné le prix 'Entrepreneuses de la ville' remis par la Fondation Nexity pour son projet de traiteur-pâtissier végétal, l'Empire des Sans (sans gluten, sans lactose...). '*Je me suis battue et j'ai gravi les échelons*', raconte cette habitante du quartier de la Mosson, qui veut contribuer à inventer '*notre alimentation de demain, saine et respectueuse de l'environnement.*'

ENTREPRENDRE AUTREMENT

Le parrainage, levier des success-stories d'Initiative Montpellier (IMPSL)



Muriel Fournier et Mohamed Nassiri IMPSL

Pour donner un coup de pouce aux **porteurs de projet des quartiers prioritaires** ou à ceux qui souhaitent y implanter une activité, l'association IMPSL (Initiative Montpellier Pic Saint Loup) a **créé le « Prêt Excellence Quartier »**, avec le soutien financier de la Métropole de Montpellier, de l'Etat, de la Région Occitanie et de BPI France.

A son actif, plus de 50 projets financés depuis 2017. Une innovation exemplaire qui a essaimé au sein d'Initiative France, premier réseau associatif de financement et d'accompagnement de créateurs et repreneurs d'entreprises, dont fait partie IMPSL. Cette innovation réside dans le parrainage. Effectivement, la clé du succès est d'avoir, en plus de l'accompagnement assuré par l'association, intégré dans l'offre, le parrainage avec près d'un tiers des 80 chefs d'entreprise bénévoles d'IMPSL qui s'engagent à parrainer leurs nouveaux pairs et à les intégrer dans leurs réseaux. Des groupes d'envergure tels que Système U Sud ont également rejoint l'association pour apporter leur soutien à la création d'entreprises sur le territoire.

Témoignages

Muriel Fournier, gérante d'Espace Propreté, apporte son soutien à Mohamed Nassiri qui a créé D3 Nettoyage, une entreprise de nettoyage extrême à La Mosson.

« Je l'ai présenté au réseau d'entreprises de nettoyage et à mes fournisseurs, et je réponds à ses questions sur les devis, la prospection, la stratégie... », explique Muriel Fournier, qui apprécie cet engagement « *intéressant et formateur* ».

Un appui précieux pour son filleul, qui développe son activité en bénéficiant de son réseau, de ses conseils, ce qui lui permet « *d'aborder la création d'entreprise de manière plus sereine* ».

LA PLATEFORME COLLABORATIVE METROPOLITAINE CLAUSE SOCIALE

La Métropole de Montpellier primée aux Trophées nationaux « Clause Sociale 2019 »



Avec plus de 100 millions d'heures d'insertion réalisées en cumulé sur le territoire national, Alliance Villes Emploi (réseau national) a organisé pour la première fois une remise de Trophées de la Clause Sociale, le 7 novembre 2019 à Paris, un véritable coup de projecteur sur de bonnes pratiques en matière d'achat socialement responsable.

A cette occasion, **Montpellier Méditerranée Métropole a été primée dans la catégorie « Communication et rayonnement du dispositif des clauses »**, grâce à une vidéo présentant la **Plateforme Collaborative Métropolitaine Clause Sociale** et ainsi visant à promouvoir la clause sociale.

Un levier pour l'insertion professionnelle.

Présentée en avant-première lors de l'événement PODEM du 26 février 2019, la Plateforme Collaborative Métropolitaine Clause Sociale, portée par la Métropole de Montpellier et soutenue par l'État, est une initiative qui consiste à générer des achats socialement responsables. Pour ce faire, la plateforme a pour mission d'organiser, coordonner et appliquer cette démarche politique sur le terrain. Une équipe dédiée, dite de « facilitateurs », permet de répondre aux enjeux économiques et sociétaux du territoire.

La vidéo présentant l'initiative décrit les différents leviers comme l'emploi et l'offre de service « clé en main » que propose la plateforme. Ce procédé, sous forme d'interviews et de « motion design », permet de sensibiliser les acteurs économiques à l'insertion des personnes éloignées de l'emploi. Cette plateforme est ouverte à tous et permet de travailler en confiance avec des partenaires engagés.

5 catégories de prix

Les Trophées de la Clause Sociale sont divisés en cinq catégories de remises de prix :

- Communication et rayonnement du dispositif des clauses
- Couverture et organisation territoriale
- Social et environnementale
- Mixité des publics et des métiers
- Coup de cœur (action novatrice qui aurait pu être déposée dans au moins 3 catégories).

Le jury était composé de 3 directeurs (Maison De l'Emploi, Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi et Collectivité), Yohan DAVID, Vice-président en charge des clauses sociales à l'Alliance villes emploi et Lucie Becdelievre, déléguée générale à l'Alliance villes emploi.

MECENAT EN NATURE

Matooma s'engage en offrant du matériel bureautique à des associations situées en quartiers prioritaires



De gauche à droite : Thomas DUPRESSOIR encadrant technique **Informatique Plus**, Frédéric SALLES, président de **Matooma**, Abdel BAKKALI président **Cité Citoyenne**, Kamel BARRA coordinateur **Les 4 Chemins**

Dans le cadre de la charte « Entreprises et Quartiers », il est proposé aux **entreprises signataires de la convention d'application de s'engager dans un mécénat en nature** pour soutenir des projets de structures qui agissent en faveur des habitants des quartiers.

Une première expérimentation réussie a été initiée entre l'entreprise Matooma qui souhaitait **donner du matériel bureautique et trois associations situées en quartiers prioritaires politique de la ville**.

En amont de la remise de matériels, un travail important a été mené par l'équipe projet de la charte « Entreprises et Quartiers » visant à répertorier le matériel proposé par Matooma, identifier les besoins des associations œuvrant au profit des habitants des quartiers et mettre en adéquation le tout.

Ainsi, vendredi 13 décembre, **Frédéric Salles, président de l'entreprise Matooma, recevait dans ses locaux, trois représentants d'association** : Abdel Bakkali président de l'association **Cité Citoyenne (Près d'Arènes)**, Kamel Bara coordinateur de l'association **Les 4 Chemins (Mosson)** et Thomas Dupressoir encadrant technique au sein de la structure d'insertion **Informatique Plus (Petit Bard Pergola)** pour leur remettre du matériel bureautique.

Ce matériel sera très utile aux associations Les 4 chemins et Cité Citoyenne qui réalisent de l'accompagnement à l'éducation dans les écoles et dans les familles, au sein des quartiers Mosson et Près d'Arènes. Pour le chantier d'insertion d'Informatique Plus, situé quartier Petit-Bard Pergola, ce matériel servira de support à l'activité des douze salariés en insertion.

Cette rencontre autour de ce don était une bonne occasion pour ces trois associations de quartiers et cette entreprise innovante, de phosphorer. Les idées et questionnements sur la responsabilité de chacun vis-à-vis de ses concitoyens et de l'environnement ont fusé. Ce vendredi 13 décembre était donc bien un jour de chance, générosité et partage étaient de la partie. Cet acte d'entraide via du don de matériel a trouvé tout son sens et fera ainsi peut-être des émules, qui sait ?

Témoignages

Abdel Bakkali, président de l'association Cité Citoyenne souligne l'importance d'ouvrir les portes de l'entreprise à la jeunesse ; *« J'ai justement un profil d'une jeune fille brillante dans le secteur du numérique qui recherche un stage pour son BTS »*. Le message est passé.

Frédéric Salles, a créé Matooma il y a 7 ans. L'entreprise compte aujourd'hui près d'une cinquantaine de salariés répondant aux besoins d'une clientèle internationale. *« Nous mettons un point d'honneur à participer à l'accueil de jeunes en stage pour les rapprocher au plus tôt du monde de l'entreprise et de ses codes »*. L'entreprise Matooma accueillera justement en février 2020 deux jeunes habitants de QPV pour leur stage de 3^{ème}.

Kamel Barra, coordinateur de l'association « Les 4 Chemins », insiste quant à lui sur les valeurs républicaines et le rapport à la loi dans les actions de cyber-éducation menées auprès des jeunes. Sans doute en lien avec son métier de policier qu'il occupe depuis 25 ans.

Thomas Dupressoir, encadrant technique, explique toute l'importance du mécénat de matériel. L'association Informatique Plus qui porte le chantier numérique @T-Work, fonctionne en grande partie sur la base de dons de matériel informatique, ensuite reconditionné, revendu et configuré pour répondre aux besoins d'associations ou de particuliers bénéficiaires de minima sociaux.

Journée de la diversité (Kaïna TV)

Le projet **Ressources de quartiers** (partie prenante des *Journées de la diversité* organisées par l'association Kaïna) visait à valoriser les parcours des habitants en vue d'un changement de regard porté sur les habitants des quartiers. Il s'agissait de lutter contre les discriminations en offrant une meilleure lecture des quartiers de la politique de la ville et de ses habitants afin de favoriser la cohésion sociale avec les autres quartiers de la ville de Montpellier.



Au printemps 2019, Kaïna et La Gazette ont donc décidé de construire ensemble un numéro spécial pour faire découvrir ces 12 QPV au travers de personnalités habitant ces quartiers populaires. L'idée, soufflée à La Gazette par Kaïna, était de casser cette image de quartier défavorisé, en valorisant les initiatives positives de leurs habitants et leurs parcours. Ce partenariat avec un journal traditionnel a permis une diffusion à plus large échelle que celle du *Pailladin* (journal édité par l'association pour le quartier Mosson).

Les 12 quartiers ont été couverts par des binômes, mélangeant les journalistes de La Gazette, les permanents de Kaïna ainsi que des jeunes en Service civique dans l'association. Une collaboration enrichissante, qui a bousculé les habitudes des deux structures. Plusieurs réunions ont permis à Kaïna et à La Gazette de définir le contenu du journal à éditer. Ensuite, les binômes ont parcouru les 12 QPV à la recherche d'habitants avec un parcours à valoriser. Les personnalités retenues devaient remplir trois critères : habiter en zone prioritaire, avoir un parcours ou une histoire positive à raconter, et ne pas être des habitués des médias.

Après de multiples rencontres, ils ont choisi de mettre en lumière vingt-cinq personnes qui jusqu'ici étaient plutôt dans l'ombre. Bien d'autres auraient mérité d'y figurer, tant les quartiers populaires de Montpellier sont riches de parcours atypiques, surprenants ou généreux.

Les interviews ainsi que l'écriture des articles ont aussi été partagées entre Kaïna et La Gazette. Les 25 portraits ont fait l'objet du cahier central du premier numéro de l'année 2020 de La Gazette, tiré en 27 500 exemplaires. En plus, Kaïna a distribué dans les 12 quartiers populaires 3 000 exemplaires supplémentaires afin de valoriser ce travail auprès des habitants de ces quartiers.

Une soirée de lancement a été organisée à La Gazette Café, vendredi 3 janvier 2020, réunissant les partenaires de Kaïna ainsi que quelques habitants concernés par les portraits.

IV- BILAN FINANCIER DE L'APPEL A PROJETS 2019 DU CONTRAT DE VILLE

Les partenaires financiers du contrat de ville mobilisent des crédits spécifiques dans le cadre d'un appel à projets qui concerne principalement les opérateurs associatifs. Les actions financées doivent répondre aux besoins identifiés sur les territoires.

Mais au-delà de cet appel à projets, les institutions sont également amenées à financer, sur leurs crédits de droit commun, les projets des opérateurs sur les QPV, soit parce qu'ils répondent aux objectifs poursuivis par le contrat, soit directement dans le cadre de leur politique de droit commun.

Le service politique de la ville de Montpellier Méditerranée Métropole a assuré la gestion de l'appel à projets pour le compte de l'ensemble des partenaires, ainsi que le fonctionnement du site sur lequel les dossiers ont été saisis.

L'étude des dossiers a été réalisée de décembre 2018 à février 2019, en tenant compte des premières préconisations de l'évaluation à mi-parcours (celle-ci n'ayant été achevée qu'au début de l'année 2019). Les éléments de la feuille de route du gouvernement faisant suite à la signature du *Pacte de Dijon* et au programme de *mobilisation nationale pour les habitants des quartiers* actés en juillet 2018 ont également été pris en compte lors de l'instruction.

Enfin, une attention particulière a été portée à l'intégration de l'égalité femmes-hommes dans les projets et notamment pour ceux favorisant l'accès au sport pour tous, à l'occasion de la Coupe du monde féminine de la FIFA 2019 qui s'est déroulée en France et dont plusieurs matchs ont eu lieu à Montpellier en juin 2019.

344 dossiers (dont 106 nouveaux) ont été déposés lors de l'appel à projets par 159 associations. A l'issue d'une instruction partenariale au mois de mars 2019, en tenant compte des territoires et des thématiques du Contrat de Ville, **283 projets ont été financés** par au moins un financeur, signataire du contrat.

Nombre de projets déposés en 2019	344	Nombre de projets déposés en 2018	289
Nombre de structures	159	Nombre de structures	143
Nombre de projets nouveaux	106		
Nombre de reconductions	238		
Nombre de projets financés en 2019	283	Nombre de projets financés en 2018	267
Nombre de projets VVV	29		
Nombre de projets en CPO	65		
Nombre de structures financées en 2019	134	Nombre de structures financées en 2018	139

Au titre de l'appel à projets 2019, les partenaires ont donc engagé près de **3 560 000 euros de crédits spécifiques et de droit commun**. Comme indiqué ci-dessus, ces crédits de droit commun ne constituent pas l'exhaustivité des moyens déployés par les institutions sur les quartiers, notamment pour la Ville et la Métropole qui accordent des subventions de fonctionnement aux associations dans le cadre de son appel à projets annuel. Cependant, **2 494 206 € de crédits spécifiques** ont été mobilisés lors de cet appel à projets, soit sensiblement la même enveloppe qu'en 2018.

Les tableaux ci-après montrent la répartition des crédits par enjeux et par quartiers.

Quartiers	Population (2013)	Nombre de projets financés	Total Financements	Crédits spécifiques	Crédits de droit commun
Aiguelongue	1 095	4	7 600 €	7 600 €	0 €
Celleneuve	1 420	12	95 913 €	50 600 €	45 313 €
Cévennes	5 578	22	202 888 €	130 100 €	72 788 €
Figuerolles	3 419	18	262 169 €	183 000 €	79 169 €
Gély	1 324	10	127 965 €	86 975 €	40 990 €
Lemasson	1 245	10	57 700 €	38 500 €	19 200 €
Hauts de Massane	21 652	17	255 560 €	180 100 €	75 460 €
Paillade		89	1 269 572 €	961 891 €	307 681 €
Pas du Loup-Val de Croze	3 245	13	111 530 €	74 330 €	37 200 €
Petit Bard - Pergola	5 756	36	373 260 €	301 110 €	72 150 €
Pompignane	1 198	5	20 500 €	11 000 €	9 500 €
Prés d'Arènes	4 458	14	128 011 €	85 600 €	42 411 €
Vert Bois	2 012	1	6 500 €	6 500 €	0 €
Ensemble des territoires prioritaires	52 402	32	679 208 €	376 900 €	302 308 €
TOTAL	52 402	283	3 598 376 €	2 494 206 €	1 104 170 €

Enjeux du contrat de ville	Nombre de projets financés	Crédits spécifiques	Droit commun	Total
Enjeux n° 1-8 : Développement de l'activité économique et de l'emploi	29	576 400 €	134 500 €	710 900 €
Enjeu n° 2 : Renforcer la mixité sociale à l'école, au collège et dans tous les lieux éducatifs en développant les coopérations et l'accompagnement des familles	57	339 750 €	211 020 €	550 770 €
Enjeu n° 3 : Renforcer le soutien aux adolescents	30	254 381 €	52 800 €	307 181 €
Enjeux n° 4 : Favoriser les parcours d'accès à la maîtrise de la langue française et aux compétences de base	16	204 500 €	41 600 €	246 100 €
Enjeu n° 5 : organiser la mixité dans le logement à l'échelle métropolitaine	7	112 500 €	191 035 €	303 535 €
Enjeu n° 6 : renforcer l'accessibilité et la présence des équipements et services	110	761 600 €	372 271 €	1 133 871 €
<i>Dont accès à la santé</i>	5	40 000 €	11 700 €	51 700 €
<i>Dont aux droits</i>	29	263 700 €	167 044 €	430 744 €
<i>Dont accès à la culture</i>	62	369 700 €	192 107 €	561 807 €
<i>dont accès au sport</i>	14	88 200 €	1 420 €	89 620 €
Enjeu n° 9 : rénover les démarches de gestion urbaine de proximité (GUP)	10	36 000 €	10 500 €	46 500 €
Enjeu n° 12 : autres actions innovantes ou expérimentales dans les 4 axes transversaux du contrat de ville	24	209 075 €	90 444 €	299 519 €
Total général	283	2 494 206 €	1 104 170 €	3 598 376 €

V- AUTRES DISPOSITIFS INTEGRES AU CONTRAT DE VILLE

Le nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU)

Concernés par la géographie prioritaire de la politique de la ville, les quartiers de la Mosson et des Cévennes ont été retenus par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) pour faire partie du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU). Ces projets de renouvellement urbain prévoient des interventions massives sur ces deux quartiers et visent à améliorer leur image ainsi que le cadre de vie des habitants. Lancées en 2018 dans le cadre du protocole de préfiguration, les études relatives à l'élaboration de deux projets se sont poursuivies en 2019.

Sur le quartier de la Mosson, et dans l'attente de la signature de la convention ANRU, des travaux ont déjà été engagés en 2019 :

- réhabilitation du Cap Dou Mail,
- OPAH Copropriétés Dégradées : 1M d'€ engagé en 2019 pour des travaux d'urgence (Espérou, Pic St Loup),
- dossier
- DUP de la démolition de la Tour d'ASSAS déposé en préfecture.

Les deux projets de rénovation urbaine ont été présentés au Comité d'Engagement de l'ANRU le 27 novembre 2019. Au préalable, des réunions de concertation à destination des habitants ont été organisées (cf. partie précédente). Deux maisons de projets seront installées au cœur des 2 quartiers et constitueront des relais d'information des habitants sur l'évolution de leur quartier. Elles permettront également de co-construire le renouvellement urbain avec les habitants et de les informer sur l'évolution des travaux à venir. La signature de la convention ANRU, par la Métropole, la Ville de Montpellier, l'Etat et les principaux partenaires devrait intervenir au cours du 1^{er} trimestre 2021.

Le Programme de Réussite Educative (PRE)

Le Programme de Réussite Educative consiste à appréhender de manière globale et transversale la situation des enfants, habitant les quartiers de la Politique de la Ville (QPV) et présentant des signes de fragilité, dans les domaines scolaires, éducatifs, sociaux ou sanitaires, tenant notamment compte de leur environnement social et familial, afin de leur proposer un parcours éducatif adapté à la singularité de leur situation. Le programme de réussite éducative propose donc des modes d'intervention individualisés, inscrits dans des parcours éducatifs personnalisés. Il a également pour ambition d'accompagner les parents dans leur mission éducative, tout en mettant en place des actions en faveur de leurs enfants.

Le repérage des situations a été confié aux établissements scolaires, mais d'autres membres de la communauté éducative peuvent y participer (travailleurs sociaux, médecins, animateurs...). Une fois la saisine du dispositif effectuée, le coordonnateur s'appuie sur des équipes pluridisciplinaires de soutien (EPS), réseaux coordonnés d'intervenants professionnels (directeurs d'écoles, conseillers principaux d'éducation, médecins scolaires, assistantes sociales, éducateurs...), afin d'établir un diagnostic complet de la situation, de proposer un parcours éducatif adapté et d'assurer le suivi de l'évolution de l'enfant.

5 équipes pluridisciplinaires (EPS)⁵ sont en place en 2019 sur les différents QPV : Mosson, Hauts de Massane, Montpellier Centre (Gély, Figuerolles, Lemasson et Paul Valéry), Montpellier Ouest (Petit-Bard/Pergola, Cévennes et Celleneuve) et Montpellier Est (Près d'Arènes, Pompignane, Aiguelongue, Vert-Bois). Elles établissent un diagnostic complet de la situation, proposent un parcours éducatif adapté et assurent le suivi de l'évolution de l'enfant.

Ce sont les référents de parcours qui assurent la mise en œuvre et le suivi des parcours de réussite éducative. En 2019, ces référents de parcours sont salariés des associations APAJ, AJPPN, le Relais des enfants dans la ville et de Césam Migration santé.

Au cours de cette année 2019, le PRE de Montpellier s'est attaché à poursuivre un développement consistant à accroître ses équipes en interne, notamment par :

- L'obtention d'un poste adulte relais en médiation sociale sur le quartier Mosson, obtenu dans le cadre du projet Cité Educative sur Mosson, mais rendu effectif seulement au 6 janvier 2020 ;
- La mise à disposition sur le PRE d'un agent CCAS, éducatrice spécialisée, missionnée sur l'accompagnement professionnel et technique et la coordination de terrain des référents PRE à partir du 2 septembre 2019
- La mobilisation d'un agent des Maisons pour Tous à temps plein sur le quartier Cévennes Petit Bard pour l'accès aux loisirs, sports et vacances, et qui se professionnalise vers l'accès aux droits et l'accompagnement global, en complémentarité de l'accompagnement santé avec les équipes de psychologues de Césam migrations santé sur ce territoire.
- L'accompagnement à la santé par l'équipe de 3 psychologues, référents PRE, salariés de Césam Migration Santé, est effectif et coordonné sur les territoires des Cévennes, Petit Bard et Mosson (hors Hauts de Massane). Sur l'ensemble des autres territoires, l'accompagnement santé est inclus dans l'accompagnement global proposé par les référents PRE professionnels du travail social.

En 2019, 719 parcours ont été accompagnés dans le cadre du PRE, dont :

- 548 d'entre eux ont fait l'objet d'un parcours individuel dans le cadre d'un accompagnement global et/ou santé, par un des 9 référents PRE, sur une durée moyenne de 6 mois.
- 20 parcours individuels mis en place dans le cadre du dispositif des élèves exclus des collèges (PAARE)
- 151 suivis semi-collectifs, dans le cadre des Clubs Coup de pouce CLE, des CP Malins et des ateliers de confiance en soi (théâtre).

Au total, une soixantaine de référents d'activités (animateurs, prestataires associatifs, etc.) sont intervenus dans le cadre du PRE, comme ressources mobilisées au sein des parcours individuels, et/ou sur des actions semi-collectives.

Salariés d'association de terrain, les référents PRE sont travailleurs sociaux, éducateurs, animateurs ou psychologues. Ils connaissent les familles et le quartier sur lequel ils interviennent et sont les interlocuteurs privilégiés et légitimes pour les familles et les enfants. La volonté du PRE est à la fois de pérenniser des postes sur des structures associatives et d'offrir un ancrage local au PRE, avec une réelle expertise sur les QPV.

Les référents de parcours utilisent toutes les ressources disponibles sur le territoire et s'inscrivent à chaque fois que cela est possible dans les dispositifs de droit commun.

En 2019, le PRE de Montpellier a enregistré 258 nouvelles situations parmi les 548 parcours individuels mis en œuvre.

⁵ Réseaux coordonnés d'intervenants professionnels (directeurs d'écoles, conseillers principaux d'éducation, médecins scolaires, assistantes sociales, éducateurs...),

38% des parcours ont concerné des filles, contre 62% de garçons, scolarisés à 68 % en élémentaire (13% en maternelle et 10% en collège), le PRE bénéficiant majoritairement à des garçons entre 6 et 10 ans.

En 2019, différentes actions ont été proposées dans le cadre du PRE, souvent comme ressources complémentaires des parcours individuels mis en place par les référents de parcours. Elles concernent tous les aspects de la vie de l'enfant et proposent des réponses différentes et adaptées, parfois collectivement, mais le plus souvent de manière individuelle :

- Accompagnement à la scolarité, avec les clubs Coup de Pouce et Ateliers Malins CP (dispositifs d'accompagnement dans l'acquisition de la lecture et de l'écriture pour les enfants de CP),
- Ateliers théâtre pour enfants mutiques ou très timides en école élémentaire (compagnie Intermezzo)
- Accompagnement à l'ouverture socioculturelle et soutien à la scolarité par des étudiants bénévoles (AFEV)
- Accueil des collégiens exclus (PAARE⁶)

Concernant ce dernier dispositif, courant 2019, un travail d'ingénierie a été initié par le PRE pour améliorer le dispositif d'accueil des collégiens exclus afin de les inscrire durablement, et avec leurs parents, dans un parcours d'accompagnement individualisé après le retour au collège. L'objectif de ce projet intitulé « Plateforme de prévention du décrochage scolaire » consiste également à proposer un accompagnement par un binôme de professionnels (médiation sociale par des référents PRE auprès des parents et suivi éducatif par un éducateur spécialisé auprès de l'élève décrocheur) pour les 10-16 ans repérés en risque de décrochage scolaire ou de rupture éducative sur le territoire de Mosson. Plus largement, l'équipe du PRE s'est mobilisée pleinement dans la rédaction des contenus du projet de la Cité éducative, et a participé aux réunions préfectorales sur le sujet au démarrage du projet.

Parmi les autres objectifs stratégiques du PRE de Montpellier atteints en 2019 :

- Organiser une offre loisirs et vacances plus accessible aux enfants du PRE en mobilisant particulièrement les services des sports, et des Maisons pour tous de la Ville ;
- Offrir une meilleure couverture de l'offre PRE sur le territoire de Mosson, laquelle est désormais effective avec la présence de 2 référents PRE en médiation sociale et scolaire, et d'un éducateur spécialisé plus mobilisé sur les 10-16 ans ;
- Organiser le transfert administratif de la gestion du PRE de la Caisse des écoles vers le CCAS au 1^{er} janvier 2020.
- Restructurer la coordination du PRE autour d'un pôle « Terrain et suivis individualisés » coordonnée par une professionnelle du travail social et un pôle « Coordination globale » en charge du suivi global (institutionnel, financier, partenarial), de la stratégie de développement et de l'ingénierie de projet du PRE.

La cité éducative

Le 5 septembre 2019, l'État a labellisé le projet de **Cité éducative** proposé par la Ville de Montpellier pour le quartier Mosson. Le projet englobe 22 écoles, 3 collèges (Garrigues, Escholiers de la Mosson et Arthur Rimbaud) et un lycée professionnel (Léonard de Vinci). 6 700 élèves sont concernés directement par ce dispositif, sur un quartier aussi grand qu'une petite ville avec ses 29 420 habitants. Ce dernier s'organise autour de trois axes stratégiques, fixés par l'Etat et déclinés à l'échelle locale en fonction des enjeux spécifiques du territoire : Conforter le rôle de l'école, promouvoir la continuité éducative en renforçant notamment le lien avec les parents et ouvrir le champ des possibles.

⁶ Projet d'Accueil et d'Accompagnement vers la Réussite Educative. Ce projet, initié en 2010, vise à prendre en charge les élèves temporairement exclus des 3 collèges de la Mosson, dans le cadre d'un accueil organisé.

Différentes actions sont déjà à l'œuvre sur La Mosson en faveur de la réussite scolaire (dédoublage des classes de CP et CE1, scolarisation obligatoire dès 3 ans...). La Cité éducative se construira à partir de l'existant et avec les actions que le comité tripartite (Ville de Montpellier, Education nationale et Préfecture de l'Hérault) proposera en propre pendant l'année scolaire 2019/2020, avec ses partenaires (CAF de l'Hérault, Montpellier Méditerranée Métropole, Département de l'Hérault et Région Occitanie) ou l'appui d'associations.

Le Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD)

Le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance, piloté par la ville de Montpellier, en étroite articulation avec les services de l'Etat, s'appuie sur une stratégie territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (STSPD) qui constitue le volet sécurité et prévention du contrat de ville. Il repose sur 4 axes d'intervention :

- la tranquillité publique,
- la jeunesse/délinquance,
- l'aide aux victimes et les violences faites aux femmes,
- la prévention des risques santé et les conduites addictives.

En 2019, la Ville de Montpellier et le conseil départemental ont signé une nouvelle convention tripartite avec **APS 34** afin de faire évoluer le cadre d'intervention de celle-ci en matière de prévention spécialisée. Ainsi, les équipes de prévention spécialisée se répartissent sur quatre grands secteurs et assurent une présence de proximité auprès des jeunes repérés :

- secteur nord : une équipe de 6 éducateurs (Mosson)
- secteur ouest : une équipe de 4 éducateurs (Petit Bard, Celleneuve, Cévennes)
- secteur centre : une équipe de 3 éducateurs (Aiguelongue et Figuerolles)
- secteur sud : une équipe de 3 éducateurs (Près d'Arènes, Lemasson, croix d'Argès/saint Martin)

Par ailleurs, une nouvelle équipe a été créée dans le cadre de la mise en place d'un nouveau service intitulé « service Jeune Majeur » sur le secteur Mosson et Petit Bard avec l'appui financier du Conseil Départemental et de l'Etat dans le prolongement du plan pauvreté.

La Ville de Montpellier a, en outre constitué, en lien avec l'Etat, **des cellules de veille**. Ainsi, pour les gros chantiers de réhabilitation ou de construction, et afin d'assurer au mieux leur réalisation dans un contexte apaisé, une cellule de veille est mise en place sous l'égide du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance de la Ville de Montpellier. Elle réunit les principaux acteurs concernés (agent du CLSPD, police nationale, police municipale, délégué du préfet, mission locale, ...) ainsi que les bailleurs et les entreprises afin d'échanger de manière opérationnelle sur des situations sensibles et définir les moyens pour y remédier. En 2019, 10 cellules de veille ont été mises en œuvre sur la Mosson, 1 sur Gély/Figuerolles ainsi qu'une dernière sur Saint Martin.

Par ailleurs, **un médiateur**, agent de la Ville de Montpellier, assure une présence de proximité et de médiation au sein des quartiers quand un problème survient.

Enfin, pour le règlement des conflits sociaux privés, des médiations de proximité sont réalisées par **l'association AMPM** dans le cadre d'un marché conclu avec la Ville de Montpellier. 13 médiations ont été réalisées dans ce cadre en 2019.

La Dotation Politique de la Ville (DPV)

L'Etat a attribué à Montpellier Méditerranée Métropole, en 2019, comme les deux années précédentes, un montant de 4 691 539 € répartis entre 4 546 875 € de crédits immédiatement disponibles et d'une réserve de 144 664 € au titre de la Dotation de Politique de la Ville (DPV), pour le cofinancement de 18 projets d'investissement et de fonctionnement qui répondent aux enjeux prioritaires et aux objectifs du contrat de ville.

Les territoires concernés sont les 12 quartiers prioritaires du contrat de ville élargis au « quartier vécu » pour les équipements et actions qui bénéficient aux habitants des QPV. Le taux de subvention a été défini dossier par dossier, au regard de la contribution des projets aux objectifs du contrat de ville.

La programmation 2019 contractualisée avec l'Etat via une convention a permis le financement de 9 projets portés par la Métropole, pour un coût de travaux HT de 2 557 412 € subventionnés à hauteur de 1 347 730 € et de 9 projets sous maîtrise d'ouvrage Ville, pour un coût de travaux HT de 4 279 900 € subventionnés à hauteur de 3 343 085 €.

Parmi ces projets,

- 7 concernent l'éducation : travaux liés au dédoublement CP/CE1 (sur Pas du Loup Val de Croze, Hauts de Massane et Prés d'Arènes), restaurant scolaire Armstrong Bon, rénovation de la crèche Françoise Dolto, restaurant scolaire Bolivar, accessibilité de l'école élémentaire Léo Malet, restructuration partielle de l'école Georges Simenon, accessibilité de l'école élémentaire Baudelaire/école maternelle Kipling
- 1 concerne la culture : DEMOS (sur Hauts de Massane, Celleneuve, Val de Croze, Prés d'Arènes)
- 3 concernent la cohésion sociale : soutien du CLJ de la Mosson pour accompagner les jeunes du quartier vers la plage de Villeneuve les Maguelone durant l'été, aménagement de la Maison de projet provisoire sur la Mosson, financement de l'équipe projet politique de la ville
- 4 concernent les aménagements : réaménagement de la voie en faveur des modes doux rue du Faubourg Figuerolles, aménagement de la 2ème tranche du Faubourg Figuerolles, aménagement de la rue du général Vincent (Figuerolles), aménagement de l'Allée Boffrand (Celleneuve)
- 1 sur les équipements sportifs : accessibilité du gymnase Bernard Jouanique (Cévennes)
- Enfin, 1 porte sur une étude action sur les discriminations.

Approche Territoriale Intégrée (ATI) et Fonds Européen de Développement Régional (FEDER)

Le service gère la mise en œuvre du programme ATI, contractualisé fin 2016 avec la Région (autorité de gestion), la Métropole étant organisme intermédiaire pour la gestion des fonds FEDER réservés au financement de projets d'investissement dans les quartiers de la politique de la ville. Il comprend 6 opérations dans le domaine de la réduction de la précarité énergétique, des mobilités durables, du développement économique, de l'aménagement et de l'équipement. Le montant total contractualisé s'élève à 2 053 M€.

Une opération a fait l'objet d'une demande de subvention au cours de l'année 2019 : aménagement de pistes cyclables avenue de Lodève (**quartiers Petit Bard/Celleneuve**) tandis que deux opérations : aménagement de la salle Louis Feuillade et réhabilitation de la résidence St Guilhem (**quartier Mosson**) pour un coût total de 3,4 M€ et une participation financière au titre du FEDER à hauteur de plus de 1,03 M€ sont en cours de solde.

Un dialogue de gestion a été organisé entre la Région et la Métropole le 8 avril 2019 afin de faire un point détaillé sur l'avancée des opérations et de proposer une programmation définitive ajustée dans le cadre de

la fin du programme ATI FEDER 2014-2020. Cette programmation définitive a été validée lors du comité de pilotage du contrat de ville le 11 octobre 2019.

Dans le contexte de la crise sanitaire actuelle, l'autorité de gestion a souhaité accorder aux bénéficiaires des fonds européens des délais supplémentaires tant pour la mise en œuvre des projets que pour les démarches administratives de demandes de paiement. Ainsi, la date limite pour le dépôt des dossiers est désormais fixée au 31 décembre 2020 tandis que la date limite d'éligibilité des dépenses est repoussée au 30 juin 2022. Cette dernière date est susceptible d'évoluer en fonction des orientations prises par la Commission européenne suite à la crise.

Les conventions d'abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB)

Depuis 2016, les bailleurs bénéficient de l'abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) pour les quartiers prioritaires. Cela s'est traduit par la signature d'une convention entre l'Etat, Montpellier Méditerranée Métropole, la ville de Montpellier, et les quatre bailleurs présents au sein des QPV (ACM Habitat, Hérault Logement, Erilia, SFHE). Ces conventions ont défini, pour chacun des bailleurs, un programme d'actions articulé avec les démarches de gestion urbaine et sociale de proximité portées par les collectivités autour de 8 axes d'interventions :

- Le renforcement de la présence de personnel de proximité ;
- La formation/soutien des personnels de proximité ;
- Le sur entretien ;
- La gestion des déchets et encombrants/épaves ;
- La tranquillité résidentielle ;
- La concertation/sensibilisation des locataires ;
- L'animation, lien social, vivre ensemble ;
- Les petits travaux d'amélioration de la qualité de service (hors quartiers NPNRU).

Au titre de l'année 2019, ce sont près de 3 M€ qui ont été engagés par les bailleurs avec le soutien de l'Etat et des collectivités locales (Ville, Métropole, Département) pour améliorer la qualité du service rendu et le cadre de vie des locataires du parc social au sein des QPV.

A titre d'exemple, quelques actions représentatives mises en œuvre par les bailleurs dans ce cadre en 2019 :

- La mise à disposition de locaux associatifs pour les associations : FACE Hérault, Unis cité, Compagnons Bâisseurs, Les 4 chemins, ALIFE conseil, informatique +, GSC, GFEN... ;
- L'aménagement de jardins partagés : résidence Trident et les Gémeaux à la Mosson, jardin partagé Vert Bois
- Le recrutement d'un médiateur auprès des locataires (troubles de voisinage, opérations nettoyage des cages, actions de proximité) et d'un agent de nettoyage sur la Mosson et Pergola ;
- 25.300 heures d'insertion sur les chantiers de travaux ;
- Mise en place d'un local pour sensibilisation aux éco gestes et à la maîtrise des charges
- Médiation pour la gestion des conflits privés : 16 familles concernées
- Nettoyage des parties extérieures sur Mosson et Pergola par des entreprises d'insertion (Pil 'emploi et métropolitaine de services)
- Réfection de 7 cages d'escaliers et des portes de garage sur Oxford à la Mosson